L'écho du Mimosa

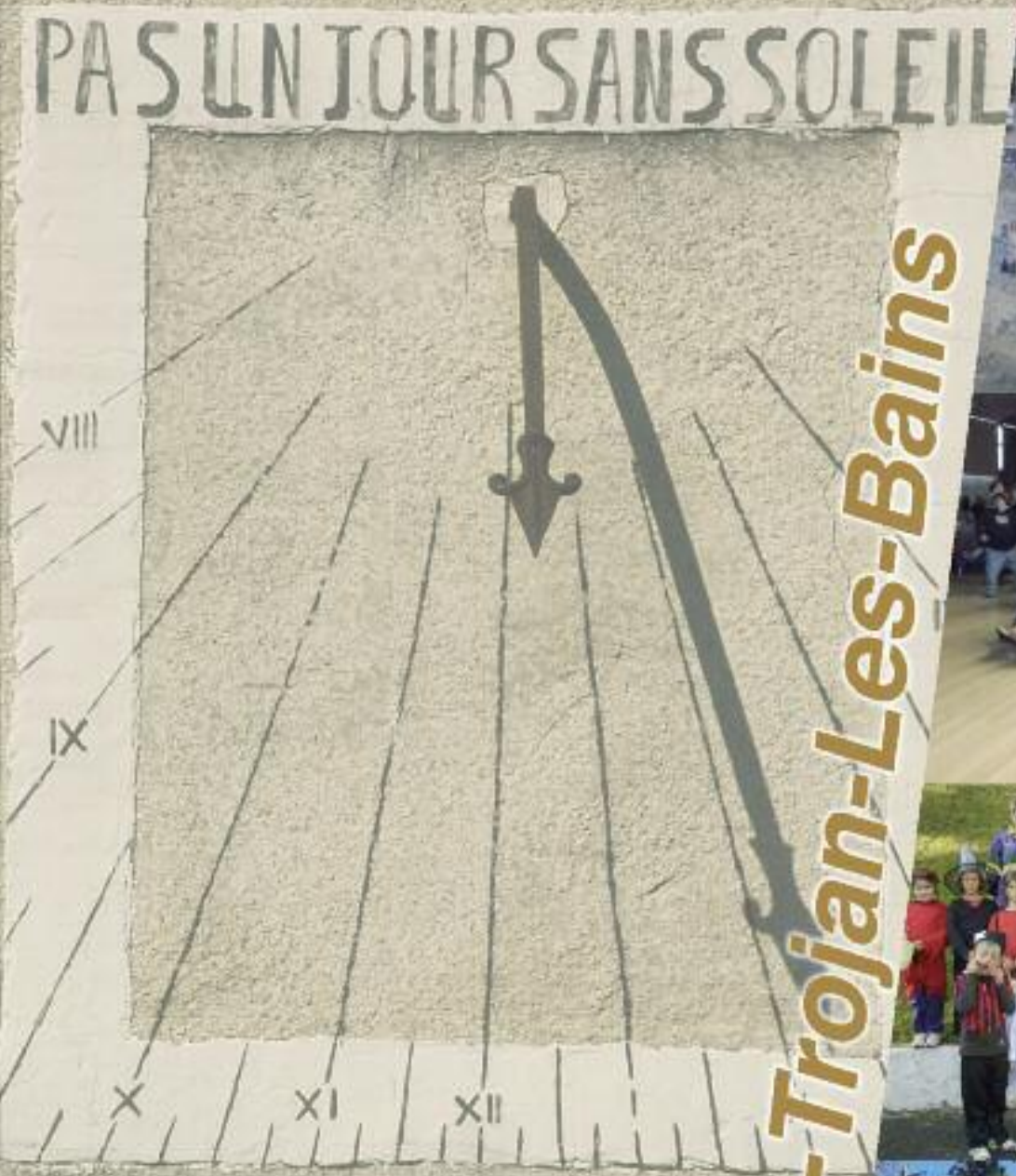

Saint-Trojan-Les-Bains

Janvier 2013
n°110

Sommaire

Vie municipale

Le mot du maire 3
Réformes 2012 d'Urbanisme ..... 4 et 5
Disparition du bazar « Splendid Photo » 5
Un casino à Saint-Trojan-les-Bains 6
Réunion annuelle des jardins communaux 7
Installation de la sirène 7
Nouveaux horaires du cimetière 7
Modification de circulation 7
Le calendrier des manifestations 8
La fête du mimosa 8
Les chiens en ville : la réglementation 9
Nos enfants, notre école : des projets ! 10
Pour nos ainés 11
Le mimosa d'or 2013 11
Noël à Saint-Trojan-les-Bains ..... 12 et 13

Souvenir

Centenaire de Roland Ragonneau 14
Un parcours exemplaire 15

Vie associative

Le Comité des Fêtes 16
Le Comité de Jumelage 17
Mots en Fête : Festival des mots 17
Bibliothèque de Saint-Trojan-les-Bains 18
Association « Les Amis du Cinéma Casino » 19
Association Loisirs Animations 19
Centre de loisirs ATALANTE 20
Association 1.2.3 Eveil 21
Association Electron Libre 22
Association Les Filles du Sud Oléron 23
Association La Goëlette 23
Association Allure Libre Oléron 23
Oléron VTT : la vie du club 24
Comité Oléron FNACA 24
Association T.C.I.O 25
Association Handi-Blues 26
Noël au Foyer Lannelongue 27
Association Ilehandi 27
Association OSVF 28
Association FAVEC 28
Association Le Saint-Turjan 29
GS STLB 30
Université du temps libre 31

Infos complémentaires

Le groupement d'employeurs (Glemo) 32
Permanences Maison Phare 33

Renseignements Utiles

Adresses utiles 34

Etat civil 35

Classe CM2 année scolaire 2003/2004 36

Maquette et impression : Marennes Impression - 05 46 76 75 16.
Imprimé sur papier recyclé PEFC avec encre végétale.

Le mot du Maire

L'année 2012 s'est achevée avec la désignation du nouveau délégataire du futur casino, AREV-FINANCE, lors du dernier conseil municipal du 18 décembre 2012, décision prise à l'unanimité, une première dans ce dossier, témoignant de l'importance de ce choix. Après le dépôt du permis de construire et l'obtention de l'autorisation de jeux, les travaux devraient débuter en 2014 pour une inauguration en 2015. Nous vous invitons à lire notre article consacré à ce sujet pour en connaître tous les détails. Son changement d'implantation, 3 boulevard Pierre WIEHN, nous a conduits à dénoncer le bail de location du cinéma "Casino" avec la SCI du Fief qui prendra fin le 31/05/13. Le terrain initial reste propriété de la SCI d'Oléron émanation du groupe Emeraude.

Pour la 4ème année consécutive, les associations : le comité des fêtes, l'Atalante, CAP Saint-Trojan, Electron-libre et les p'tits écoliers Saint-Trojanais, se sont mobilisées pour faire du mois de décembre celui de Noël : calendrier de l'Avent (30/11/12) - marché de Noel (08 et 09/12/12) - spectacle pour les enfants et venue du père Noel (12/12/12) - chorale Chant'oléron (16/12/12).

La feuille de route pour 2013 est établie, elle s'inscrit dans notre volonté de faire de Saint-Trojan-les-Bains un lieu d'accueil où il fait bon vivre :

- l'aménagement du front de mer reste notre priorité, son financement à l'étude les aides devenant difficiles en cette période de crise. Vous serez convié au cours de l'année, en période de vacances scolaires pour une large participation, à une réunion publique avec le cabinet Ponant pour vous faire part de nos réflexions.
- la réhabilitation des aires de stationnement de la grande plage, sans horodateur!, devraient être opérationnelles pour la saison estivale.
- la construction de 16 logements (T2 à T4) locatifs individuels avec le bailleur social Atlantic Aménagement à Monplaisir lancée, sur le seul terrain communal restant aujourd'hui disponible.
- les travaux de la crèche, avec la communauté de communes, transférée au niveau des écoles, pour une livraison début 2014, seront entrepris.
- la poursuite de la mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics suite au diagnostic partagé (PAVE)
- la réhabilitation du Centre Nautique du Coureau d'Oléron (CNCO), pour en faire une véritable base nautique, va être l'objet d'un appel à projet durant cette année.
- sans oublier le quotidien avec la poursuite des travaux de voirie, selon nos possibilités budgétaires, des animations avec un temps fort en juin l'exposition Art Partagé, du maintien du lien social à travers les sorties et rencontres festives...

Les modalités de la rentrée scolaire 2013 ne sont pas encore établies. Nous continuons à oeuvrer pour la mise en place d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec la commune de Le Grand Village Plage. La refonte des rythmes scolaires est dans l'attente des décisions ministérielles, la commission enfance jeunesse étudie la réponse à apporter au niveau oléronais.

Cette année nous devrons rester vigilants sur la révision du plan de prévention des risques naturels (PPRN) et des modalités de concrétisation du programme d'aménagement pour la prévention des inondations (PAPI). L'approbation de notre plan local d'urbanisme(PLU) le 13/03/12 représente un atout dans les négociations à venir.

Nous vous donnons rendez-vous à la 54ème édition de notre fête du mimosa qui se tiendra le week-end du 15, 16 et 17 février prochain.

Le 17 janvier 2013 la population Saint-Trojanaise et Oléronaise avec l'ensemble du corps des sapeurs pompiers de notre département et au-delà, rendaient les honneurs au Lieutenant Didier COMPAIN, enfant du pays, trop tôt disparu. Didier était un professionnel expérimenté aux valeurs humaines fortes et profondes. Merci pour son action et son engagement au service des autres.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une année 2013 riche en événements heureux à partager avec tous ceux qui vous sont chers. Bonheur, santé, prospérité pour chacune et chacun d'entre-vous, avec une pensée particulière pour ceux touchés par la maladie, la solitude, la perte d'un emploi.

Tous nos meilleurs voeux pour 2013 !

Pascal MASSICOT,
Maire

Retrouvez toutes les informations de votre commune sur :
www.st-trojan-les-bains.fr

Vie municipale

››› Réformes 2012 d'Urbanisme

La réforme des actes d'urbanisme du **1er octobre 2007** a eu pour but :
- de clarifier le Code de l'urbanisme et les procédures,
- de faciliter les démarches administratives aux usagers,
- de garantir des délais d'instruction au pétitionnaire.

Plusieurs décrets sont venus en préciser les modalités d'application :
- Le Décret n° 2011-1771 du 5 décembre 2011, **entrant en vigueur le 1er janvier 2012**, relatif aux formalités à accomplir pour les travaux sur constructions existantes.
- Le Décret n° 2011-2054 du 29 décembre 2011 pris pour l'application de l'Ordonnance N° 2011-1539 du 16 novembre 2011 relative à la définition des surfaces de plancher prises en compte dans le droit de l'urbanisme, **applicable à compter du 1er mars 2012**.

Trois régimes d'autorisation ont été mis en place :

Permis de construire exigé dès lors que les travaux envisagés sur une construction existante :
- ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20m²,
- ou ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40m² dans les zones urbaines couvertes par un plan local d'urbanisme (PLU approuvé le 13 mars 2012). Toutefois entre 20 et 40m² un permis de construire est exigé lorsque les extensions ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170m²,
- ou ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination,

-ou porte sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.

S'agissant des constructions nouvelles, elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire sauf si elles relèvent d'une simple déclaration préalable.

Permis d'aménager exigé pour :

-la création ou l'agrandissement d'un terrain de camping permettant l'accueil de plus de 20 personnes ou de plus de 6 tentes, caravanes ou résidences mobiles de loisirs,

-la réalisation de certaines opérations de lotissement,

-la réalisation d'opération d'affouillement (creusage) et exhaussement (surélévation) du sol d'une profondeur ou d'une hauteur excédant 2m et qui portent sur une superficie supérieure ou égale à 100m².

Permis de démolir exigé lorsque la construction dont la démolition est envisagée se trouve dans l'un des cas suivants :

-située dans une commune qui a institué le permis de démolir (délibération du conseil municipal du 13 mars 2012),

-située dans un secteur sauvegardé avec périmètre délimité ou dans un périmètre de restauration immobilière,

-située dans un site classé ou inscrit,

-inscrite au titre des monuments historiques ou adossée à un immeuble classé au titre des monuments historiques.

Un régime de déclaration a été mis en place :

Déclaration préalable de travaux exigée pour les travaux suivants réalisés sur une construction existante :

-travaux qui créent entre 5m² ou 20m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Le seuil de 20m² est porté à 40m² si la construction est située dans une zone urbaine d'une commune couverte par un plan local d'urbanisme (PLU approuvé le 13 mars 2012).Toutefois entre 20 et 40m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé si, après réalisation, la surface ou l'emprise au sol de la construction dépasse 170m²,

-travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment,

-travaux changeant la destination d'un bâtiment, même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux!

La surface de plancher se substitue à la "surface hors oeuvre nette" (SHON) et la "surface hors oeuvre brute"(SHOB). Elle est égale à la somme des surfaces de planchers de chaque niveau, clos et couvert, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80m, calculée à partir du nu intérieur des façades (art.R112-2 du code de l'urbanisme).

L'emprise au sol est la projection verticale du volume de la construction, tous débords et surplombs inclus (art R 420-1 du code de l'urbanisme).

Vie municipale

››› Réformes 2012 d'Urbanisme (suite)

Le recours à un architecte pour réaliser un projet de constuction est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 170m².

Au même titre, dans le cadre de la réforme de la fiscalité de l'aménagement, **la nouvelle surface de plancher** est en filiation directe avec **la surface taxable** qui est utilisée pour la **taxe d'aménagement**. **Ainsi le 1er mars 2012**, est entrée en vigueur la mise en application concomitante de ces deux nouvelles notions de surface à tout nouveau dossier d'autorisation d'urbanisme.

Par ailleurs le 1er juillet 2012, la participation au raccordement à l'égout (PRE) qui relevait du code de l'urbanisme est remplacé par la **Participation pour le Financement à l'Assainissement Collectif (PFAC)** en application de l 1331-7 du code de la santé publique. Ainsi les montants ne seront plus indiqués sur les arrêtés d'urbanismes.

Nous vous rappelons que depuis le 16 avril 2012, nous sommes devenus une commune autonome (délibération du 28/03/12). Le service d'urbanisme de la Communauté de Communes de l'Ile d'Oléron instruit nos permis de construire et certaines déclarations préalables de travaux.

Pour toutes informations ou renseignements concernant votre parcelle ou votre construction vous pouvez **prendre contact avec le service urbanisme** de notre commune tous les mardis, mercredis et vendredis matin ou consulter **le site de la communauté de communes de l'Ile d'Oléron**.

Pascal MASSICOT, *Maire*
Gilles PAUMIER, *Adjoint en charge de l'urbanisme*
Corinne GIRAUDEAU, *Service urbanisme*

››› Disparition du bazar « Splendid Photo »

En octobre 2012, le bazar de la place du Maréchal Leclerc, mitoyen du kiosque de l'ancien syndicat d'initiative et du fun park a été détruit.

Il avait été édifié par Monsieur Albert Chapel sur un terrain concédé par la commune le 1er mars 1987 pour une durée de 25 ans. Il avait ensuite été exploité successivement par Corinne Chapel à partir du 24 juillet 1990 puis par Monsieur Robert à partir du 10 avril 1996 et enfin par Madame Huguet Hudson à partir du 13 juin 2000.

Ce commerce étant implanté sur le domaine public, il ne bénéficiait pas des dispositions du décret n°53-960 du 30 septembre 1953 qui règlemente les baux commerciaux et le 28 février 2012, à l'issue des 25 ans d'occupation accordés, la commune a récupéré comme prévu le terrain et les bâtiments.

Divers projets sont à l'étude pour réhabiliter chaque fois que l'occasion se présente les constructions de ce quartier dont certaines sont dans un piteux état. La poste a été restaurée et la salle de tri transformée en galerie de peinture. Le bâtiment du cinéma et la boite de nuit attenante devraient être réhabilités si le projet de casino en cours aboutit.

Le bazar étant de construction précaire et ne bénéficiant pas des normes de sécurité et d'hygiène indispensables, il a été jugé préférable de le raser.

Gilles Paumier,
Adjoint délégué à l'urbanisme

Vie municipale

››› Un casino à Saint-Trojan-les-Bains

L'implantation d'un casino à Saint-Trojan-les-Bains a été décidée le 6 mai 1997. Nous en avons repris l'historique dans "L'Echo du Mimosa"de janvier 2011 (N°102).

Le 9 juin 2005, le "Groupe Emeraude" avait été retenu et l'autorisation des jeux accordée par arrêté ministériel du 14/02/2006 renouvelé par la suite à 2 reprises jusqu'au 31/12/2011. Trois annulations de permis de construire par le tribunal administratif de Poitiers avaient conduit à une situation de blocage. Le 12 juillet 2011, une convention de renonciation à la poursuite de délégation de service public pour la construction et l'exploitation d'un casino a été signée entre le "Groupe Emeraude" et la commune de Saint-Trojan-les-Bains, nous donnant 18 mois pour retrouver un nouveau délégataire.

Assistée d'un cabinet conseil « service public 2000 », une 4ème procédure a été lancée suite au conseil municipal du 28/02/2012. Après appel à candidatures et négociations, le choix s'est porté sur la "société AREV FINANCE" approuvé à l'unanimité par le conseil municipal dans sa séance du 18/12/2012.

Ce groupe, présidé par Antoine AREVIAN, exploite 6 casinos : Alvignac - Chaudes Aigues - La Bourboule - Le Mont Dore-Vic sur Cère-Villard de Lans. Il a décroché par ailleurs la délégation de service public du casino de Casteljaloux (Lot et Garonne). Ce groupe est également présent au capital de la Société bretonne d'exploitation de casinos (SBEC).

Le lieu d'implantation retenu n'est plus le même, compte-tenu du dimensionnement du projet. Il s'agit du bâtiment, ex Sloopy's et cinéma Casino, situé boulevard Pierre Wiehn. Un compromis de vente de la "SCI du Fief" à la "SAS AREV FINANCE" a été signé entre les parties.

Les difficultés rencontrées avec le lieu d'implantation proposé initialement, évoquées par le délégataire dans le cadre de l'appel d'offres, sont les suivantes :

"le prix du terrain (1.6M euros) à rajouter au coût du projet, ne nous a pas permis de rendre viable ce projet, compte-tenu de nos hypothèses de chiffres d'affaires, aussi optimistes soient-elles. En effet, pour assurer la pérennité d'une telle structure, le produit brut des jeux doit dépasser 8 millions d'euros (3,6 fois le PBJ du casino de La Tremblade - 1,6 le PBJ du casino de Fouras) ce qui est irréalisable.

- la sensibilité des riverains vis-à-vis d'une construction sur ce terrain et donc le risque de devoir affronter de nouveaux recours contre un éventuel nouveau permis de construire.

- le classement éventuel de ces terrains, dans le cadre de la révision du plan de prévention des risques naturels, en zone non constructible, remettant ainsi définitivement en cause le projet de casino.

Ces impossibilités et ces incertitudes nous ont conduits à écarter l'idée de reprendre le terrain proposé, et de chercher un autre emplacement".

De plus, suite à la révision du PPRN lancée par les services de l'Etat en septembre 2012, tout permis de construire situé en zone littorale potentiellement submersible est gelé jusqu'à l'approbation du nouveau PPRN.

Cette nouvelle implantation va permettre de redynamiser cet espace, lieu festif des années passées. La rénovation de ce bâtiment, appartenant à notre patrimoine culturel, ne devrait rencontrer aucune opposition, les aménagements restant principalement intérieurs (700m^2) et les façades conservées. Une convention de concession de 50 places de stationnement a été élaborée et validée par le conseil municipal du 15/01/2013.

Le projet intègre :

- une salle de jeux commune pour les machines à sous (50) et 2 tables de jeux (black-jack ? boule ?),
- un bar brasserie,
- un restaurant de 70 couverts,
- une centaine d'animations (2/sem. passant à 3/sem en juillet et août) sont prévues dans l'année dont au moins une d'envergure.

Outre les membres du comité de Direction, 25 emplois devraient être créés à terme.

L'investissement est estimé à 2.85M d'euros dont 1.3M d'euros pour la construction du bâtiment et aménagements intérieurs et extérieurs et 1.5M d'euros de matériels et équipements de jeux.

L'intérêt financier de l'offre pour la commune, pour un produit brut des jeux (PBJ) à 3.5M euros en rythme de croisière, se décompose ainsi :

- recettes issues du prélèvement communal :

4% de 0 à 2 000 000 d'euros,
8% de 2 000 001 à 3 500 000 d'euros,
15% au dessus de 3 500 000 d'euros,
soit 100 000 euros/an pour la collectivité pour un PBJ de 3.5M d'euros.

- restitution du prélèvement progressif d'Etat en faveur de la commune :

la commune bénéficiant d'un reversement de 10% de ce prélèvement progressif d'Etat soit 90 500 d'euros pour un PBJ de 3.5M d'euros.

- contribution du casino à l'animation et au développement touristique de la station :

contribution au profit de la commune 0,4% du Produit Net des Jeux (PNJ),
contribution au profit de l'office du tourisme 0,4% du PNJ, avec un minimum garanti de 7500 euros/an pour chacune.

Ce projet apparaît réaliste, tenant compte du contexte économique et géographique, dimensionné à l'ile d'Oléron. Il prend en compte les échecs antérieurs.

2013 sera marquée par l'obtention du permis de construire et de l'autorisation de jeux. Les travaux pourraient débuter en janvier 2014, avec une ouverture en mai 2015 juste avant la saison estivale.

Vous pouvez compter sur la volonté de l'ensemble du conseil pour mener à bien ce projet.

Pascal MASSICOT
Maire

Vie municipale

Nouveaux horaires d'ouverture du cimetière

A compter du 24 janvier 2013, les heures d'ouverture du cimetière seront de **8 heures à 20 heures**.

››› Réunion annuelle des jardins communaux

Jeudi 13 décembre 2012 à 18h30
29 personnes ont assisté à la réunion annuelle. 135 parcelles louées couvrent une superficie de 72 000 m2 utilisées par 92 jardiniers.
Les recettes de location correspondent à 4799,09 €
Les dépenses effectuées : réfection du chemin, portails, piquets, fil ronce, s'évaluent à 21 017,61 €
La redevance 2013 sera de 47,75 €pour un lot, 23,90 € pour un demi-lot, 11,95 pour un quart de lot.
Une information sur l'écobuage a été précisée par Monsieur Le Maire sur son interdiction ainsi que le rappel de la vitesse limitée à 30 km/h sur cette zone.
La fête des jardins se déroulera le dimanche 19 mai 2013.

Les conseillers municipaux,
JP Allard et D Poupin

››› WOUUUUUUUUH !

Le 6 février, à la Saint Gaston, y'a la sirène qui son…
Non, ce ne sont pas des paroles de la chanson de Nino Ferrer, mais la date du premier essai mensuel de la sirène. Ne soyez pas étonnés, cet événement se renouvellera tous les premiers mercredis du mois à 12 heures.
Un rappel : cette nouvelle sirène a été mise en place pour vous alerter en cas de risque majeur. Le signal se caractérisera alors par 3 émissions montantes et descendantes d'une durée d'1 minute chacune et séparées par des silences de 5 secondes (se reporter au Plan communal de Sauvegarde qui vous a été distribué, ou qui est disponible en mairie).

Bruno Gaillot, *Conseiller municipal*

››› Modification de circulation (A partir du 1er mars 2013)

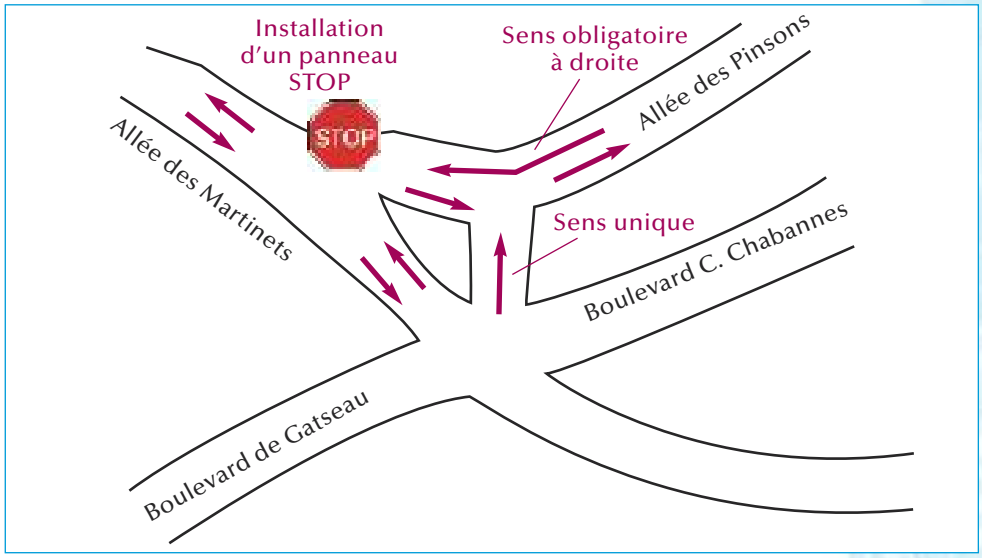

Les conseillers municipaux,
JP Allard et D Poupin

Vie municipale

››› Calendrier des manifestations

Seules les manifestations connues à ce jour par la rédaction sont notées ci-dessous. N'hésitez pas à faire connaître vos actions auprès de l'office de tourisme (OT) de Saint-Trojan-les-Bains au 05 46 76 00 86.

Date	Objet	Heure et lieu	Contact
Dimanche 3 février	Randonnée des Mimosas	Départ salle des fêtes	Oléron VTT 06 21 89 20 33
15 , 16, 17 février	Fête du mimosa		
Vendredi 15 février	Concert offert par la Philharmonique Oléronaise	20 heures église	Office de tourisme 05 46 76 00 86
Samedi 16 février	Brocante, vide-grenier	Toute la journée	Loisirs Animations 06 84 21 01 55
Samedi 16 février	Bal du Mimosa	20 heures salle des fêtes	Comité des Fêtes réservation 05 46 76 00 86
Dimanche 17 février	Défilé des musiques	11 heures	Office de tourisme 05 46 76 00 86
Dimanche 17 février	Corso fleuri	14 heures	Office de tourisme 05 46 76 00 86
Samedi 23 février	Loto	21 heures salle des fêtes	FNACA 05 46 76 42 88 / 05 46 76 03 92
Dimanche 24 février	Loto	Salle de l'éperon	Favec 05 46 47 55 94
Samedi 16 mars	Challenge départemental VTT		Oléron VTT 06 21 89 20 33
Samedi 16 mars	Election des Miss Sud Oléron	20h30 salle des fêtes	Les Filles Sud Oléron 05 46 76 88 41
Samedi 30 mars	Remise du Mimosa d'Or et projection du film de la fête du mimosa 2013	21 heures salle du cinéma	Office de tourisme 05 46 76 00 86
Samedi 13 et dimanche 14 avril	Mots en Fête « Le Cirque »	Salle des fêtes	Mots en fête 06 52 64 97 98
Dimanche 28 avril	Trail du Pertuis	8h30 départ salle de l'éperon	Allure Libre Oléron 07 70 63 03 40
Du jeudi 9 au samedi 11 mai	50ème anniversaire du P'tit Train de Saint-Trojan	Gare du P'tit Train et salle des fêtes	Le P'tit Train de Saint-Trojan 05 46 76 01 26
Dimanche 19 mai	Fête des jardins	Toute la journée autour et dans la salle des fêtes	Association le Saint-Turjan 06 79 66 42 41
Dimanche 19 mai	Concours de peinture	Dans le village	Office de tourisme 05 46 76 00 86
Samedi 1er juin	Pique-nique	Le midi rue de la République	Comité des fêtes
Fin juin	Méchoui	Place du 18 juin	Comité des fêtes réservation au 05 46 76 00 86
Dimanche 30 juin	Loto	Salle de l'éperon	Favec 05 46 47 55 94

››› La fête du mimosa durablement sous le signe éco citoyen

Le 17 février 2013 pour notre Fête du Mimosa, la protection de l'environnement restera un élément prépondérant et la municipalité comme pour la précédente édition y participera activement. Dans ce sens et afin d'améliorer notre action éco citoyenne, de nouvelles mesures seront prises.

Parmi celles-ci, le format et le contenu des flyers ont été repensés ; celui distribué dans tous les offices de tourisme et autres points de communication aura un format réduit (10*15), il mentionnera uniquement le programme des festivités. Pour l'Office de tourisme de Saint-Trojan-Les-Bains, le flyer bénéficiera d'un contenu plus riche avec une carte du défilé où sont indiqués, entre autre, les points de tri sélectif (les poubelles seront prêtées par la CdC) et le nom des chars du défilé. Bien entendu, le papier sera recyclable et l'encre végétale ; les quantités commandées seront calculées en fonction des besoins afin d'éviter le gaspillage.

S'agissant du vide grenier du samedi et du défilé du dimanche, diverses informations figureront sur les cartes des flyers et des pictogrammes indiqueront l'emplacement des containers.

Enfin, pour le repas du dimanche soir, nous continuons d'investir dans de la vaisselle lavable et des nappes en tissus.

La municipalité affiche clairement sa volonté de faire de la fête du mimosa une manifestation éco citoyenne. Cette initiative a d'ailleurs été encouragée par la Communauté de Commune qui, pour montrer son soutien, a augmenté notre subvention 2012.

Nous avons besoin de Mimosa et nous remercions d'avance les particuliers qui acceptent de nous en fournir de s'inscrire à la Mairie. La coupe sera faite par un professionnel de la commune.

Catherine Le Meur
Conseillère municipale

Vie municipale

››› Les chiens en ville : la réglementation

La divagation des chiens, les nuisances sonores provoquées par les aboiements intempestifs, les déjections sont autant de sources de désagrément. Il est nécessaire d'être vigilant avec ses animaux domestiques.

Les propriétaires peuvent être tenus légalement responsables des dégâts engendrés. Pour le bien et la sécurité de tous, il est donc expressément demandé de veiller à ce que les chiens n'errent pas sans contrôle de leurs maîtres. Ils doivent être tenus en laisse et ne souiller ni les espaces verts ni les trottoirs.

Concernant la divagation, que dit le Code Rural ?

Au sens du code rural, le chien en état de divagation est celui qui, en dehors d'une action de chasse ou de garde de troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou qui est éloigné de la personne qui en est responsable de plus de 100 mètres.

Lorsqu'un animal est trouvé en divagation sur la voie publique, il doit être conduit en un lieu de dépôt agréé pour y être maintenu, aux frais de son propriétaire. Ce dernier dispose d'un délai de 8 jours ouvrés pour venir chercher son animal.

L'animal n'est restitué à son propriétaire qu'après paiement des frais de fourrière. A la fin de ce délai, si l'animal n'est pas réclamé, il est considéré comme abandonné et une association de protection animale peut le proposer à l'adoption à un nouveau propriétaire.

La divagation animal est également prévue et réprimée par l'article R.412-44 du code de la route (contravention de 35 €), par le Règlement Sanitaire Départemental, article 99.6 et par l'arrêté municipal n°21 du 22 avril 1998.

La communauté de communes de l'Ile d'Oléron a passé une convention de prestation de services avec Monsieur CABASSET pour la gestion de l'hébergement des chiens errants sur la voie publique (coût mensuel pour la collectivité 1593,10 €). Ce chenil est implanté à Saint Pierre d'Oléron, rue des viviers.

À titre de rappel, les chiens doivent être tenus en laisse et sont interdits sur les plages en juillet et août.

Concernant les déjections canines :

Les chiens font partie du paysage urbain, mais malheureusement aussi leurs déjections. Avec un réflexe civique de la part de chacun, la « crotte » de chien pourrait ne plus avoir droit de citer. Si la municipalité n'est pas l'ennemie du chien, il a sa place dans la ville, mais son propriétaire a aussi quelques devoirs : à commencer par celui du ramassage.

L'article R.632-1 du code pénal, R.541-76 du code de l'environnement et les articles 99 et 99.2 du Règlement Sanitaire Départemental prévoient le ramassage des déjections canines qui est obligatoire, faute de quoi le contrevenant s'expose à un timbre-amende de 35€ (R.632-1 du code pénal).

Il est donc demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.

Les poches plastiques, type supermarché (de plus en plus rare certes) ou encore les modèles proposés dans les magasins spécialisés peuvent être utilisés, on met la main, on le retourne et on jette le tout dans la poubelle.

Les propriétaires de chiens sont invités à respecter les règles d'hygiène et de propreté collectives en ramassant les déjections.

Service de police municipale

Vie municipale

››› Nos enfants, notre école : des projets !

L'année 2013 va certainement être une année mémorable pour notre commune, en ce qui concerne l'enfance et les affaires scolaires. En effet, plusieurs projets vont amener du changement.

Travaux crèche Boule de Gomme

Le premier, qui est le plus sûr d'aboutir pour l'instant, est celui du transfert de la crèche Boule de Gomme dans les locaux du groupe scolaire, utilisés actuellement par l'association 1.2.3 Eveil, et par l'association Atalante pour l'accueil périscolaire.
Le début des travaux de réaménagement de ces locaux serait pour juin 2013.

Pendant ce temps de travaux, l'association 1.2.3 Eveil pourra disposer d'une salle appartenant à l'évêché, rue de la République. Les assistantes maternelles pourront continuer à se réunir 3 matinées par semaine avec leurs enfants, qui auront le plaisir de profiter de la cour herbeuse attenante !

Regroupement Pédagogique Intercommunal

Le second projet est un RPI avec la commune de Grand-Village Plage.
Les élus de cette commune ont organisé une réunion avec leurs parents d'élèves, mi-janvier. Ils sont dans une situation critique très défavorable à la reconduction des 3 classes actuellement ouvertes pour une cinquantaine d'élèves seulement. Ils sont menacés d'une suppression de poste pour la prochaine rentrée scolaire.
Dans de telles conditions, nos voisins élus sont prêts à concrétiser la mise en place d'un RPI. Il va falloir travailler ensemble pour mutualiser la gestion des deux écoles : transport scolaire (qui dessert déjà Grand-Village Plage), services de cantine, services d'accueil périscolaires, participations aux fournitures scolaires et aux sorties pédagogiques.
La répartition des élèves dans chaque école dépend des effectifs de chaque niveau, et incombe au corps enseignant.
Nous en saurons plus dans quelques mois.

Rythmes scolaires

Le troisième projet, qui n'émane pas de notre volonté, est la modification des rythmes scolaires.
La semaine d'école, tout en restant à 24 heures, passerait de 4 jours à 4 jours et demi. La mise en place devrait se faire à la rentrée 2013, ou en 2014 par dérogation. La demi –journée supplémentaire serait le mercredi, ou le samedi par dérogation.

La durée maximale de la journée d'enseignement serait de 5h30, avec une demi-journée ne pouvant excéder 3h30, et une pause méridienne dont la durée ne pourrait être inférieure à 1h30.

En dehors du temps d'enseignement, des activités pédagogiques complémentaires seraient organisées par groupes restreints d'élèves : aide aux élèves ayant des difficultés d'apprentissage (qui se fait actuellement pendant la pause méridienne), aide au travail personnel.

Ce serait au Maire de la Commune ou au conseil d'école de proposer une organisation de la semaine scolaire au directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN), après avis de l'inspecteur de l'éducation nationale.

Par dérogation, le maire pourrait, avant le 1er mars 2013, demander au DASEN de reporter ces changements, à la rentrée scolaire 2014-2015.

Ces informations sont présentées au conditionnel, car pour l'instant le décret modifiant les rythmes scolaires n'est pas encore adopté ; il ne sera présenté au vote qu'à la fin du mois de janvier !

Il y a encore beaucoup d'interrogations, notamment quant à l'occupation des enfants à la fin de la journée si la durée d'enseignement est raccourcie : devront-ils rentrer chez eux plus tôt ? Seront-ils à la charge des communes ? Devrons-nous proposer des activités extra-scolaires ? Nous n'avons pour l'instant aucune réponse de la part de l'état.

Dans le cadre de la commission Enfance Jeunesse au niveau intercommunal, une première discussion a eu lieu à ce sujet : notre volonté est d'harmoniser les rythmes sur le territoire Oléronais. Nous allons réfléchir à plusieurs propositions d'organisation scolaire et en évaluer le coût pour chaque commune, en attendant qu'on nous demande officiellement d'appliquer un projet.

Marie Josée Villautreix,
Adjointe chargée des affaires scolaires

Vie municipale

››› Pour nos ainés…

Comme tous les ans, avant Noël, des élus et personnel communal sont allés porter les colis de Noël aux personnes de 80 ans et plus, résidents Saint-Trojanais ou en maison de retraite. Ce sont donc 123 colis offerts par le CCAS, qui ont été distribués. Ils contenaient des friandises de Noël fournies par le magasin « Terre et Mer » de Saint-Trojan-les-Bains, et un dessin réalisé par les enfants de notre école.
La visite et le petit moment de bavardage font toujours plaisir, et nous espérons que la dégustation de ces produits est un autre bon moment !
C'est le samedi 19 janvier qu'a eu lieu le repas des ainés offert par la municipalité aux personnes de 70 ans et plus résidant sur notre commune. Près de 130 personnes sont venues savourer les huitres offertes par Bruno Pattedoie et Sébastien Murail, et le repas confectionné par le restaurant « Interlude » de Saint-Trojan-les-Bains.

Les festivités ont commencé par la présentation des vœux pour l'année 2013 par Mr Le Maire, qui a ensuite remis des cadeaux aux doyens de l'assemblée, Mme Léone Bugette et Mr Henri Lasserre.
Pendant toute la durée du repas ce n'est pas Daniel REBEL, bloqué par les intempéries, mais Christophe CHEVREUX accordéoniste accompagné par la chanteuse Delphine BARBE qui ont assuré l'animation en chansons et musiques de bal. Bien sûr, tous les invités (ou presque !) les ont accompagnés au chant entre chaque plat et ont dansé avec beaucoup de bonne humeur !
C'est une belle journée pour tout le monde et l'occasion de sortir de chez soi pour retrouver des amis dans la convivialité et le divertissement. Nous essayons de tout faire pour le mieux, pour que ce moment soit le plus agréable possible et reste un bon souvenir.

Marie-Josée Villautreix,
Adjointe déléguée aux personnes âgées

››› « Le mimosa d'or 2013 » 4ème édition !

Le concours portant sur les **photos prises au cours de la fête du mimosa** est reconduit. Le « Mimosa d'Or » récompensera l'auteur de la photographie que le jury du concours-photo jugera la plus emblématique de « notre fête du mimosa ».

Extraits du règlement :
Les participants pourront concourir parmi quatre thèmes :
- Mise en valeur du mimosa
- La plus belle photo de char
- L'ambiance de fête
- Portrait de carnavalier

Les photos devront être transmises **sous forme numérique uniquement avant le dimanche 3 mars 2013, minuit** par courrier électronique à l'adresse suivante : **mimosador@lafetedumimosa.com**

Le candidat fournira dans son message les renseignements suivants :
- Le thème sur lequel il souhaite concourir avec les photos jointes
- Nom Prénom
- Adresse électronique
- Adresse postale
- Coordonnées téléphoniques

Le nombre de photos proposées par un même participant est limité à 2 par thème.
Un candidat souhaitant concourir dans plusieurs catégories enverra des courriers électroniques distincts (avec les pièces jointes correspondantes) en répétant à chaque fois ses coordonnées complètes.
Le vainqueur recevra, cette année, la sculpture en verre fusionné créée par Hélène Sanchez, artiste oléronaise (Atelier « Le Vitrail » au Château d'Oléron) : **Le Mimosa d'Or**
Des « **Mimosas** » seront aussi attribués aux gagnants dans chacune des 4 catégories: ce seront des trophées réalisés par la même artiste.

La **remise des prix aura lieu le samedi 31 mars 2013** dans la salle du cinéma Casino. Elle sera combinée avec la projection du film « la fête du mimosa 2013 » réalisé par Oléron Vidéo Production.
L'association des commerçants, artisans et producteurs CAP Saint-Trojan s'associe à la commune, comme en 2012, pour le financement des trophées.

Le règlement complet du concours est disponible sur le site : http://www.lafetedumimosa.com à la rubrique « Mimosa d'or »

Vie municipale

Noël

à Saint-Trojan-Les-Bains

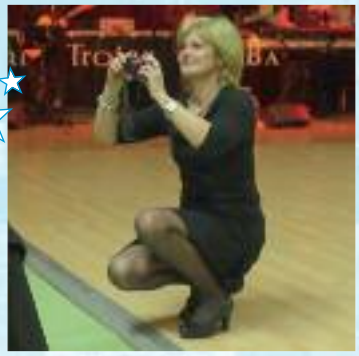

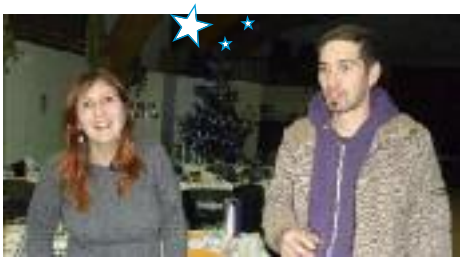

Comme à l'accoutumé, la fête de Noël organisée par la commune a été une réussite.
Vendredi 21 décembre à 19 heures, les employés communaux, leurs familles et les élus se sont retrouvés à la salle des fêtes pour la traditionnelle soirée de Noël.
La soirée a été lancée par Monsieur le Maire qui en a profité pour souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année à tous les participants ainsi qu'à leurs proches.
L'arrivée du père Noël fut un moment de grande joie pour les enfants notamment la distribution des cadeaux offerts par la municipalité.
Après un apéritif qui a permis à chacun de se mettre dans l'ambiance, un savoureux et copieux repas fut servi par le restaurant « La Goulue ».
L'ensemble de la soirée a été animé par l'orchestre « Mister J ».
Une bien belle soirée qui restera un bon souvenir.

Catherine Le Meur, *Conseillère Municipale*

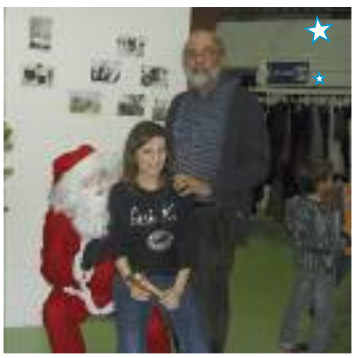

Souvenirs

››› Centenaire de Roland Ragonneau

Le dimanche 16 décembre Roland RAGONNEAU devenait le second centenaire de la commune cette année. Entouré de la famille, des proches et des amis, à son domicile, Monsieur le Maire lui a rendu hommage en ces termes :

"16 décembre 1912-16 décembre 2012, 100 ans, un siècle s'est écoulé, c'est votre vie qui défile!

Lundi 16 décembre 1912, à Saint-Trojan-les-Bains, à 2h du matin, RAGONNEAU Roland, Victorin voyait le jour au domicile de ses parents, dernier d'une fratrie de 5. Léopold AUSSANT était alors maire, Armand FALLIERES Président de la République et Raymond POINCARE Président du Conseil.

Ce même jour naissait l'acteur Robert BERRI (16/12/12-22/11/89), en France la CGT conduisait une grève générale contre la guerre, en Europe dans les Dardanelles la bataille navale d'ELLI opposait la marine hellénique à la flotte ottomane qui sera battue (1ère guerre balkanique 10/1912-05/1913).

A 17 ans vous quittez votre île pour le continent à BOURCEFRANC-Le-CHAPUS où vous faîtes votre apprentissage en boucherie. Comme garçon boucher vous exercerez durant 10 années au CHATEAU d'OLERON puis à DOLUS d'OLERON. C'est alors que vous ferez la connaissance de Raymonde RICOU (magasin COOP) que vous épouserez le 18 mai 1937, c'est 64 ans de vie commune, d'amour partagé, qui s'annoncent avec la naissance la même année de votre fils unique Michel.

C'est à Angoulême, dans l'infanterie que vous ferez à 20 ans votre service militaire. Vous ne serez pas appelé sous les drapeaux en 1939, cette année-là vous quittez DOLUS d'OLERON, tous les 3, pour revenir à SAINT- TROJAN-les-BAINS où vous prenez la suite de votre père, Léopold-Valentin-Noel RAGONNEAU, comme ostréiculteur. Vous travaillez dur, seul, votre épouse participant aux tâches. C'est la cabane MANGIN que vous occuperez. Après 28 ans d'ostréiculture, l'heure de la retraite sonne en 1967 (55ans).

Vos centres d'intérêt ont varié avec le temps. Dans votre jeunesse vous avez été inscrit au club sportif de "La Mouette Saint Trojanaise" ainsi qu'au "Vélo Club Oléronais " (VCO). Vous en avez gardé l'attrait pour les émissions sportives et les matchs de football. Puis le dimanche après-midi vous fréquentiez le club des boulistes avec régularité.

Adepte fervent de la pêche au carrelet et au lancer, vous étiez connu pour votre embarcation le "C.A.C" (c'est assez?cétacé?).Seul le poisson local, le poisson d'ici, mérite à vos yeux!

Le jardinage, potager et d'agrément, a occupé votre retraite. Vous y avez pris beaucoup de plaisir.

Il est à noter que vous aimiez partir en vacances chaque année découvrir notre belle France, le Pays Basque semblant avoir votre préférence.

Aujourd'hui Patricia veille au quotidien sur vous, avec pas très loin Mr et Mme SOURISSEAU toujours disponibles, et votre fils Michel avec son épouse Monique.

Vous êtes un homme discret, droit, apprécié. Vous avez toujours cultivé votre indépendance. Parmi vos amis je citerai Ritou LASSERRE, dont nous avons fêté le centenaire en début d'année, et Maurice MANGIN.

Mr RAGONNEAU vous êtes un homme du présent qui s'inscrit dans l'avenir, votre intérêt pour les débats de société et pour la vie politique au sens noble du terme de gestion de la cité, en est le témoignage!

Véritable Saint Trojanais de souche, C'est pour tout cela que nous vous faisons citoyen d'honneur de Saint-Trojan-les-Bains."

Pascal MASSICOT
Maire

Souvenirs

››› Un parcours exemplaire

Au mois d'août dernier, nous avons eu la tristesse d'accompagner Kléber Ramier sur son dernier chemin.

Kléber Ramier a représenté une vraie force vive à Saint-Trojan-les-Bains au cours des années 60 à 90. Il a œuvré dans des domaines variés au cours d'une vie largement consacrée au service de ses concitoyens.

Adolescent, il fut un élève brillant au lycée Pierre Loti de Rochefort.

Ses études secondaires se terminérent par un Bac Math Elem avec mention bien (pas si courant). Cependant il décide alors d'entrer dans la vie active.

D'abord employé à la mairie, il débute ensuite une carrière d'artisan dans la garage de la Plage auprès de son beau-père Monsieur Chailloux. A côté de ce métier déjà lourd à assurer, Kléber va aussi se dévouer au sein de nombreuses activités municipales ou associatives avec le soutien sans faille de son épouse Pierrette. Celle-ci pourtant déjà bien occupée par son magasin « De tout pour tous ».

Membre actif du conseil municipal de 1959 à 1977 sous les mandats de Henri Seguin, il sera :
- Créateur du service d'Ambulance Municipale en 1960,
- Promoteur du camping municipal,
- Organisateur des collectes de sang,
- Membre du Comité des Fêtes ; avec son ami Daniel Fayau, ils imaginent la première fête du mimosa.

A côté de toutes ces activités, il se consacrera aussi pendant 40 ans au centre de secours municipal, comme pompier volontaire, carrière terminée avec le grade de capitaine et une médaille d'or des Sapeurs-Pompiers.

Son épouse Pierrette se souvient des nombreuses fois où, à l'appel de la sirène, il quittait prestement ses habits d'artisan pour ceux de pompier et courait se mettre au service des Saint-Trojanais. Quelquefois même artisan le jour et pompier la nuit, comme par exemple lors du grand feu de forêt de la Palmyre.

Cette vie active, bien remplie, ne fut pas sans conséquence sur son état de santé. Ce qui l'amena à organiser une retraite plus tranquille dans sa maison des Bris, à l'écart du village et de ses problèmes.

Toujours discret et modeste, il ne faisait jamais état de sa vie passée et des services rendus à la commune. Tout cela lui paraissait naturel.

Saint-Trojan-les-Bains vient de perdre un grand serviteur, plus simplement « un homme bien ».

Jean-Michel Seguin

Rang debout
de gauche à droite :
R. Perrocheau, M. Bouyer, Mr Lebeau, D. Fayau, F. Compain, K. Ramier, Mr Broussaudier, Mr Comino

Rang devant
de gauche à droite :
D. Rafins, A. Gaillot, Mr Candori, Broussaudier fils, Mr Lanneluc

Vie associative

››› Le Comité des Fêtes de Saint-Trojan-les-Bains

Balades en calèche offertes par l'association CAP St Trojan.

Le Comité des Fêtes de Saint-Trojan-les-Bains vous souhaite une bonne et heureuse année 2013 et tient à remercier vivement la commune et les employés pour leur soutien actif lors de nos manifestations.

Un grand merci à l'association des P'tits écoliers Saint Trojanais pour sa participation financière au spectacle de Noël et à toutes nos bénévoles des ateliers qui font un travail remarquable pour que chaque animation soit toujours très joliment décorées.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS NOTRE **BAL DU MIMOSA** LE SAMEDI 16 FEVRIER 20 HEURES animé par l'orchestre Jacky Louis. Brasserie et buvette sur place. Entrée 10 euros apéritif offert.

Objets de Noël réalisés par les filles des ateliers.

Quelle ambiance !

Participation du Comité des Fêtes au marché de Noël.

Merci aux Ecuries du Carbet pour leur collaboration.

Calendrier de l'avent 2012 réalisé par le centre de loisirs l'Atalante.

Bal d'automne

Vie associative

››› Le Comité de Jumelage

Le Comité de Jumelage vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2013 nous donne encore le plaisir de partager de belles rencontres !

Au cours de l'Assemblée Générale du 28 novembre 2012, tous les membres de notre bureau ont été réélus à l'unanimité. Pour nous rejoindre, une cotisation annuelle de 11€ vous sera demandée.

Nous avons commencé l'année dans la bonne humeur en compagnie du groupe théâtre de Royan qui nous a fait passer un bon moment avec sa comédie « Désamour » d'après Muriel Robin et Pierre Palmade. Les aventures de ce couple très actuel, entre querelles et réconciliations, ont suscité bien des rires parmi les quelques 140 personnes présentes. Merci à nos adhérentes et adhérents qui se sont mobilisés pour réaliser les gâteaux que nous avons vendus à l'entracte.

Dès à présent, nos amis allemands nous ayant invités à leur rendre visite du 20 au 24 juin, nous allons nous activer à préparer notre voyage à Seeshaupt.

Le Bureau : **Monique Gaillot, Catherine Le Meur, Agnès Lecestre, Solange Depoix,Josette Bezannier, Jeannine Seguin**

››› Mots en Fête : Festival des mots

Thème 2013 : le cirque

Samedi 13 et Dimanche 14 Avril
à la Salle des Fêtes de Saint-Trojan-les-Bains

Pour sa 9ème édition, le collectif Mots en Fête a choisi le thème du cirque. Écoles, associations, bibliothèques s'associent dans un premier temps pour proposer des activités d'écriture et de lecture, d'expression orale et corporelle, visant à stimuler la curiosité sous toutes ses formes de manière créative, récréative et interactive.

La bibliothèque de Saint-Trojan-les-Bains, partenaire de Mots en Fête, propose un après-midi contes et concours de dessins sur le thème du cirque le samedi 6 Avril à 15h, goûter et atelier maquillage de clown et autres animaux de cirque, ainsi qu'un atelier d'écriture le vendredi 5 avril à 10h.

Pour valoriser tous les travaux réalisés lors des ateliers, la mairie de Saint Trojan ouvre les portes de la salle des fêtes le week end des 13 et 14 avril, avec un programme fourni :

- ateliers de cirque pour les enfants (Cie Aire de Cirque) et de confection de costumes (association Electron Libre) le samedi 13 Avril toute la journée,
- expositions, lecture théâtralisée, rencontre d'auteur, table ronde sur les bienfaits du cirque dans l'épanouissement de l'individu, spectacle de clown par les adhérents du GEM-Maison de Pierre, spectacle de cirque (Cie Aire de Cirque) et un déjeuner partagé, toute la journée du dimanche 14 Avril.

Claudine Mémin
Présidente Mots en Fête
15 rue du Pied Ferrand 17320 Saint Just-Luzac
05 46 85 28 37 06 52 64 97 98
motsenfete@gmail.com

Vie associative

››› Bibliothèque de Saint-Trojan-les-Bains

« *Tenez, dit l'avare, voici un calendrier neuf et qu'il vous fasse toute l'année* ». Jules Renard

Les jours du tout jeune 2013 ont commencé à s'égrener sur nos calendriers et dans nos vies.

Mais revenons un peu en arrière : le dernier trimestre de 2012 a vu plusieurs activités se mettre en place. Un mercredi de novembre, Camille Magnanon, illustratrice de livres pour enfants (nous comptons décidément beaucoup d'artistes dans notre commune), était venue en voisine pour une animation. A l'occasion de la sortie de son dernier album, elle a fait découvrir son art à un groupe d'enfants de l'Atalante. Guidés par elle, nos artistes en herbe se sont essayés à dessiner l'histoire qu'elle leur racontait, avec toute la créativité de l'enfance.

C'est un public encore plus jeune que concernent deux autres créneaux de la Bibliothèque.

L'Association « 1,2,3,Eveil », qui regroupe les Assistantes Maternelles du Canton Sud ,est accueillie une fois par mois dans nos locaux le mercredi matin. Cette initiative de Mme Dubor de Saint-Trojan-les-Bains se révèle pleinement satisfaisante.

C'est aussi sur un rythme mensuel que la halte-garderie Boule de Gomme fréquente la bibliothèque, ouverte spécialement pour ces petits lecteurs. Avec leur éducatrice, ils écoutent, regardent, découvrent de belles histoires. Il n'est jamais trop tôt pour apprendre à aimer les livres.

Les adolescents, eux, ont tendance à délaisser la lecture pour d'autres loisirs. Nous espérons pourtant compter parmi nos lecteurs des lycéens du CEPMO, maintenant installé à Saint-Trojan-les-Bains. Des contacts intéressants ont été pris avec la documentaliste du lycée pour d'éventuelles actions culturelles. Les lycéens peuvent déjà venir lire et emprunter gratuitement nos ouvrages ; notre rayon « ADOS » est bien pourvu.

Le 19 novembre, nous avons fait comme il se doit nos provisions d'hiver grâce à la Médiathèque de Prêt. Et ce fut l'habituel va et vient entre le Bibliobus et nos locaux : un lundi après-midi bien rempli et 400 livres de la BDP à dévorer !

Un nouveau stock auquel s'ajoutent nos propres acquisitions. Les dernières en date comptent quelques prix littéraires de l'automne comme :

- Le Goncourt « *Le Sermon sur la chute de Rome* » de Jérôme Ferrari
- Le Goncourt des Lycéens « *La vérité sur l'Affaire Harry Québert* » de Joël Dicker distingué aussi par L'Académie Française avec le Grand Prix du Roman.

Mais aussi :

- « *Un peu de bois et d'acier* »de C. Chabouté
- « *Parfums* » de P. Claudel
- Le dernier Signol : « *Les enfants des Justes* »
- Le toujours vénitien Donna Léon « *Les Joyaux du Paradis* »

Etc

De quoi passer l'hiver, se meubler l'esprit et se réchauffer le cœur.

BON HIVER, BONNE ANNEE

L'équipe de la Bibliothèque.

Vie associative

››› Association « Les Amis du Cinéma Casino »

Les Amis du Cinéma Casino sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux pour cette année 2013 et vous prient de trouver ci-dessous le bilan simplifié de la saison 2012 qui fait apparaître :

• 4020 entrées cette année contre 3550 en 2011

• 40 films projetés lors des 102 séances

• les 5 films ayant attiré le plus grand nombre de spectateurs sont :

L'Age de Glace 4, Rebelle, Un bonheur n'arrive jamais seul, Le Prénom et Batman.

Malgré les nombreuses dépenses indispensables pour l'ouverture du Cinéma - notamment le remplacement des haut-parleurs et la remise en état du projecteur - le bilan positif nous permet d'envisager l'avenir avec optimisme. Un grand merci à la municipalité qui a participé à ce financement.

Avenir du cinéma

Le bail de location (établi avec Monsieur Frédéric Lucas propriétaire du cinéma) a été dénoncé lors de la réunion du Conseil Municipal de novembre dernier ; ce bail reste en vigueur jusqu'au 31 mai 2013.

Notre association perdure et gère l'ensemble des contrats et abonnements engagés pour le cinéma, jusqu'à cette date.

A l'issue de notre Assemblée Générale qui se tiendra lors de ce premier trimestre 2013, nous vous tiendrons informés de l'évolution du dossier.

Sachez que notre association souhaite le maintien d'une exploitation cinématographique au sein de la commune, dans le cadre des activités culturelles en place.

A Saint-Trojan-les-Bains, le Cinéma n'a pas encore dit son dernier mot...

Pour toutes remarques ou suggestions concernant l'avenir du cinéma, ainsi que pour tout complément d'informations sur le bilan de la saison, n'hésitez pas à contacter Gérard Pancrace au 06 07 11 31 67.

Nous tenons à remercier tous ceux qui, membres ou non de l'association, nous ont permis de maintenir l'activité cinéma par leur soutien, leur présence et leur participation active.

A très bientôt.

Le Président

Gérard Pancrace

Association Loisirs Animations

Rappel de l'année passée : l'activité de notre association avec une mécanique bien huilée a su montrer encore une fois son efficacité lors de différentes manifestations dont nous nous sommes occupés.

La dernière en date : la Bourse aux Jouets du 28 Octobre 2012 a dépassé toutes nos espérances avec plus de 200m d'exposants tant à l'intérieur des 2 salles qu'à l'extérieur. Nous avons été amenés à en refuser. Comme dit le proverbe, « le succès s'acquiert au fil des années ». La fidélité de nos exposants et de la clientèle le prouve bien et c'est avec beaucoup de satisfaction que nous avons terminé l'année 2012. Mais comme dit encore un proverbe, « il ne faut pas s'endormir sur nos lauriers » et nous débutons notre 13ème année par l'incontournable brocante, vide-grenier du Mimosa. Devant le succès de cette manifestation, nos brocanteurs qui se déplacent de la France entière d'une année sur l'autre sans réservation, les emplacements les plus convoités sont déjà retenus. Mais heureusement cela ne reste plus une illusion à Saint-Trojan-les-Bains ; la magie du Mimosa opère et pendant deux jours, la prise de la ville par des milliers de promeneurs et d'acheteurs pour le bonheur des commerçants et l'hommage de notre ville.

Puis viendront juillet et août avec nos touristes et résidents. Mais la saison ne s'arrêtant pas là, Loisirs Animations a en préparation la prolongation de celle-ci. Deux jours de Fêtes les 7 et 8 Septembre 2013 « 1er Salon des Villages dans la Ville », nous n'en dirons pas plus, la suite au prochain numéro.

Et enfin octobre est déjà là, n'oubliez pas la bourse aux jouets.

L'association Loisirs Animations vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2013

Le président **Gérard Benoit**
La secrétaire **Françoise Coudret**

Vie associative

Pour tous renseignements :
Association ATALANTE
30 avenue du débarquement
17370 Saint-Trojan-les-Bains.
05.46.76.57.06
atalante.association@wanadoo.fr

››› Centre de loisirs ATALANTE

Au revoir 2012, bonjour 2013

Voici quatre mois que nos enfants ont retrouvé un rythme scolaire. Chaque mercredi et petites vacances, l'Atalante les accueille pour leur permettre de faire une coupure dans leur emploi du temps, de prendre un bol d'air et de faire le plein de jeux et de détente.

Enormément de belles activités ont été proposées aux enfants dès le mois de septembre avec en particulier la journée McDo Sport à Rochefort où les enfants ont pu s'initier au judo, tennis, athlétisme, handball, basket…

C'était une belle journée pour avoir la pêche !

Fin septembre, la maison de retraite de l'Océane à Grand-Village nous a invités à regarder un spectacle de clowns avec leurs résidents, spectacle drôle et poétique que les enfants ont beaucoup aimé.

Courant octobre, les plus grands ont fait la connaissance d'une jeune dessinatrice de l'île d'Oléron, Camille Magnanon, créatrice de Martin, un petit personnage de livres pour enfants. Camille a partagé son travail avec eux ainsi qu'une séance de dessin sur le thème des pirates qui les a transportés au grand large. Cette rencontre a eu lieu grâce à l'invitation de la bibliothèque de Saint-Trojan-les-Bains.

Enfin sont arrivées les vacances préférées des enfants, celles où l'on fête Halloween ! Les petits monstres étaient de retour, prêts à toutes les grimaces possibles pour faire le plein de bonbons. Et comme chaque année, les habitants et les commerçants de Saint-Trojan-les-Bains ont été très généreux avec eux.

Après Halloween, les animateurs ont proposé aux enfants un voyage au Moyen-âge, à la rencontre du roi Arthur, de ses chevaliers et de ses fées. Grâce à leur courage, ils ont pu délivrer la princesse Cunégonde, enlevée par Raymond le dragon.

Novembre a transformé les enfants en petits pâtissiers en vue de notre participation au marché de Noël de Saint-Trojan-les-Bains. L'argent récolté servira aux grands et aux moyens à partir en séjour et aux plus petits à faire une sortie dès le mois de janvier.

En accueil périscolaire, les écoliers de Saint-Trojan-les-Bains ont réalisé pour la 4ème année le calendrier de l'Avent exposé sur le mur de l'église. Celui-ci a été inauguré par monsieur le Maire le 30 novembre.

Comme partout, l'Atalante a décoré son sapin, accroché des guirlandes et les chants de Noël ont résonné en permanence entre nos murs. Les enfants ont assisté au spectacle et au délicieux goûter offert par le comité des fêtes de Saint-Trojan-les-Bains et l'APE. Et ils ont eu la chance de recevoir un cadeau des mains même du Père Noël qu'ils ont rencontré à la maison de retraite l'Océane de Grand-Village.

Mais ce n'est pas tout car le Père Noël est aussi passé à l'Atalante où dès le début des vacances, les petits chanceux ont pu découvrir les nouveaux jeux qu'il avait apportés pour l'accueil de loisirs. Pendant ces vacances, les enfants ont pu tester la patinoire de Dolus. Tant pis pour les bleus aux fesses ! Et un grand loto a été organisé avec la participation des résidents du foyer Lannelongue, pour le plaisir de jouer tous ensemble.

L'année 2013 sera marquée par la citoyenneté à l'Atalante. En effet, enfants et résidents vont se retrouver autour d'un projet commun : la réalisation d'une grande peinture murale sur le thème des droits de l'enfant. Ce projet va nous servir de support pour créer des liens avec nos voisins en situation de handicap, développer une relation d'amitié et de solidarité.

Dans le même esprit, le club des grands a entamé une correspondance avec un centre de loisirs de Clichy en région parisienne. Il espère pouvoir effectuer un voyage là-bas au mois d'avril afin de le rencontrer et de visiter un petit peu Paris. Afin de rendre ce séjour accessible financièrement, il a réalisé un calendrier qu'il a vendu dans les rues de Saint-Trojan-les-Bains. Ils réitèreront l'opération avec des gâteaux et des confitures maison pour la fête du mimosa.

Toute l'équipe vous souhaite une très bonne année.

Vie associative

››› Association 1.2.3 Eveil

Cela fait maintenant 3 ans que, grâce à la municipalité, des assistantes maternelles et des familles adhérentes d'1.2.3 EVEIL se retrouvent autour d'activités d'éveil, ludiques, culturelles et artistiques pour le plus grand plaisir des enfants.
Dans le cadre du projet « Initiation Culturelle et lien social » financé par l'association et le Pays Marennes Oléron se déroulent des actions altruistes en direction des enfants du Centre Hélio Marin et les résidents des maisons de retraites du Pays Marennes Oléron, et ce depuis 2005.
A Grand Village, depuis 2 ans, une fois par mois, a lieu une rencontre intergénérationnelle à la maison de retraite animée par Stéphanie Moreau, accordéoniste Oléronaise, qui est autant appréciée de nos ainés que par les petits bouts et les adultes qui les entourent. Echange de chansons anciennes, enfantines et oléronaises, reprises en cœur, sur les flonflons de l'accordéon, par l'ensemble des participants qui affichent leur bonne humeur.
Des sorties au musée de St Pierre et « hors les murs » dans le local d'1.2.3 EVEIL animées par Lucie font découvrir les métiers anciens et leur évolution sur le territoire tels celui du viticulteur, du gemmeur, de l'ostréiculteur et du saunier. Les petits peuvent éveiller tous leurs sens en observant et/ou en manipulant à souhait les outils, en touchant, en sentant les différentes matières et en goutant de délicieux produits Oléronais.
Le projet musical « S'épanouir par le monde des sons – Découverte et appropriation » animé par Joris FEUILLATRE et financé par l'association, la CAF et la CDCO, a débuté en décembre et se poursuivra durant le premier trimestre 2013.
Nous remercions Dany, qui nous initie, bénévolement, au langage des signes une fois par mois. Des mots usuels et des chansons enfantines sont signés. Les mots sont mis en valeur, les relations sont intensifiées par le geste. Les enfants apprécient ces attentions particulières qui intensifient le lien affectif.
Depuis le mois de septembre, l'association fréquente la bibliothèque et fait découvrir aux enfants l'univers des livres dans un joli cadre approprié.
Les assistantes maternelles d'1.2.3 Eveil, présentes sur le marché de Noël, remercient les gourmands et gourmets qui sont venus déguster, sous un beau soleil, les mets que nous proposions.

INFO AU PUBLIC INTÉRESSÉ PAR LA PETITE ENFANCE

Le local situé rue Victor BELLIARD est ouvert le mardi et le jeudi de 10h30 à 13h30.
Toute personne intéressée par la petite enfance peut venir nous retrouver et partager des accompagnements d'éveil avec les assistantes maternelles et parents et/ou profiter, en plus, à St Georges d'Oléron des rencontres telles que :
- Danse voltige ou éveil corporel avec des enfants du Centre Hélio-Marin animée par Carole Gouteux
- Mime et conte interprétés par Cathy Lejeune
- Psychomotricité avec Gym Oléron

Contact du siège social
Saint-Trojan-les-Bains 06.70.41.50.64
Saint Georges d'Oléron 06.70.84.87.04

PLANNING DE FÉVRIER / MARS À SAINT-TROJAN-LES-BAINS

FÉVRIER

VENDREDI 01/02	11h	Rendez-vous à la bibliothèque
MARDI 05/02	10h30	Conte animée par Cathy Lejeune
JEUDI 07/02	10h30	Pâte à sel
LUNDI 11/02	10h30	Rencontre intergénérationnelle Stéphanie Moreau accordéoniste
MARDI 12/02	10h45	Mardis-gras dégustons des crèpes
JEUDI 14/02	10h30	Découverte des sons et manipulations des instruments/Joris
MARDI 19/02	10h45	Déguisons nous et dansons
JEUDI 21/02	10H45	Langages des signes avec Dany
MARDI 26/02	10h45	Petit yogi
JEUDI 28/02	10h45	Activité libre

MARS

VENDREDI 01/03	11h	Rendez-vous à la bibliothèque
MARDI 05/03	10h45	Langages des signes avec Dany
JEUDI 07/03	10H30	Découverte des sons et manipulations des instruments Joris
LUNDI 11/03	10h30	Rencontre intergénérationnelle Grand-Village Stéphanie Moreau accordéoniste
MARDI 12/03	10h30	Peinture
JEUDI 14/03	10h45	Musée de St Pierre
MARDI 19/03	10h30	Argile
JEUDI 21/03	10h30	Tous en tenue de patouille
MARDI 26/03	10h30	Semoule
JEUDI 28/03	10H45	Jeux de tissus

Les accompagnements d'éveil sont ouverts à tout enfant de 0 à 3 ans, à la salle de Saint-Trojan-les-Bains, aux horaires indiqués ci-contre.

TARIF :

*** 3€ la séance**
*** 2€ la séance (à partir de 3 réservations)**
*** 20€ adhésion annuelle**

Vie associative

››› Association Electron Libre

Joli succès pour notre 4ème marché de Noël.

Cette année nous avons testé la formule « intérieure/extérieure » sur deux journées consécutives à la demande de nombreux exposants : une soixantaine de stands dont une quinzaine à l'extérieur.

L'ambiance était sympathique et bon enfant. Notons une excellente participation des commerçants locaux et des associations Saint-Trojanaises dont les étals rivalisaient de beauté et d'originalité avec ceux d'autres créateurs venus des communes et des 4 coins du département. Tous exposèrent des produits de qualité qui furent largement appréciés des visiteurs.

Nous remercions CAP Saint-Trojan pour sa généreuse participation à travers l'achat de trois coupes récompensant les gagnants du concours de Sapins, 19 au total, tous plus beaux les uns que les autres. Nous félicitons les participants avec une mention spéciale aux équipes du C.H.M qui nous éblouirent une fois de plus par tant de créativité et qui sont venues les voir ces beaux sapins ! Encore bravo à tous !

A la fin du marché nous avons eu la surprise de recevoir des cadeaux et une somme d'argent de la part de tous les exposants. Tous les membres d'Electron libre ont été touchés et émus et les remercient pour leur gentillesse et leur fidélité.

Rendez-vous a été pris pour 2013. Nous souhaitons renouveler cette formule qui semble avoir plu à la majorité.

Nos prochains évènements seront la participation à la brocante et notre char pour la fête du mimosa « God Save the Queen !! ». Une ribambelle d'électrons vous proposera un savoureux mélange « Glam, Punk et So British » à la sauce Saint-Trojanaise.

La grande nouveauté de ce printemps pourrait être l'ouverture de notre local les dimanches matins de 10h à 14h, autour d'ateliers variés et de discussions sur des thèmes choisis tous ensemble nous permettant de passer de sympathiques moments de détente.

PS : message perso. Je tiens également à remercier tous les électrons libres sans lesquels l'association ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.

Vive nous tous et bonne année.

Dominique CHOURLIN

Vie associative

››› Association Les Filles du Sud Oléron

2013, Naissance d'une nouvelle élection
Miss Grand-Village, Miss Sud Oléron et maintenant... Miss Pays Marennes Oléron !!!!!
Depuis la création de l'association, Les Filles du Sud Oléron innovent tous les ans.
Cette année, la section régionale conchylicole et le Syndicat Mixte ont autorisé Les Filles du Sud Oléron à utiliser la dénomination « Pays Marennes Oléron « .
Aussi, le 16 mars 2013, la première Miss Pays Marennes Oléron sera élue !
Si vous habitez une des 15 communes qui forment ce Pays et que vous êtes âgées de 16 à 21 ans, n'hésitez pas à vous inscrire pour participer à cette nouvelle élection.
Bien entendu, durant cette soirée, les plus jeunes filles, de 2 à 15 ans, pourront également concourir dans 4 autres catégories...

››› Association La Goëlette

Gymnastique volontaire

A l'occasion de la nouvelle année 2013, nous vous adressons tous nos meilleurs vœux.
Après les festivités de Noël et du 1er de l'An, il nous faut reprendre les bonnes habitudes. Les cours ont repris le mercredi 2 janvier à 20h30 à la salle des fêtes sous la houlette de notre dynamique animatrice « VALERIE ».
Donc venez nous rejoindre pour pratiquer les diverses activités : étirements, step, renforcement musculaire, cardio latino, relaxation, etc ...
A bientôt. A vos baskets
Pour la section Marche, prendre contact au 05 46 76 03 91.

La Présidente et son équipe

››› Association Allure Libre Oléron

Demi-fond, fond, grand-fond

L'année sportive 2012 d'Allure Libre Oléron se termine de façon très positive sur plus de seize participants allant du marathon du Médoc, de La Rochelle, des gendarmes et des voleurs de temps en temps dans le Limousin ainsi que des courses locales ou régionales.

Cette année fut particulièrement bien représentée par les filles d'ALO, non seulement par leurs nombreuses participations à ces courses que par leurs résultats et présences sur les podiums. « Bravo Mesdames ».

Ce dernier trimestre cinq nouveaux membres dont quatre filles sont venus nous rejoindre. Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de l'association ainsi que de nombreux kilomètres de plaisir.

Si l'envie de chausser les baskets avec nous vous tente, vous pouvez, en toute simplicité, nous rejoindre. Contacter le 07 70 63 03 40.

Les entrainements ont lieu le mardi, jeudi à 18h30 et le dimanche à 9 heures au stade Daniel Bonnain à Saint-Trojan-les-Bains.

Le président,
Serge ALLART

Vie associative

››› Oléron VTT : la vie du club

Le 24 novembre 2012, le premier challenge départemental de la saison était organisé par le club de La Jarrie, à proximité du lac de Frace à Aigrefeuille.

8 jeunes d'Oléron vtt ont participé à 4 épreuves : l'épreuve d'escargot, les bosses, la maniabilité et la course country. Bravo pour leur participation à Tanguy BON et Matthéo BAULARD en 6-8 ans, Hugo PAUCAND, Tristan BRUGERE, Ethan PEREZ et Manon GANNEAU en 9-11 ans, Raphaël DUPEYRON et Clément POQUIN en 12-14 ans. A noter la très nette 1ère place de Tanguy BON dans sa catégorie où il y avait 15 participants.

Le prochain challenge sera organisé par Oléron vtt le 16 mars 2013 à Saint-Trojan-les-Bains.

En attendant le père noël, le 25 décembre, l'équipe d'Oléron VTT a organisé une sortie qui réunissait les jeunes du mercredi avec ceux du samedi, accompagnés par leur moniteur diplômé Yannick Bon et par des adultes du club. A la suite de cette promenade, un goûter pour les petits et les grands était organisé par l'équipe d'OLERON VTT. Le père noël est venu les rejoindre dans sa belle robe rouge. Un coupe-vent à l'effigie du club a été offert à chaque enfant.

Merci à Christian LASSERRE pour sa participation à cette occasion.

Le 3 février 2013, le club organise la 19ème édition de la Randonnée des Mimosas.

3 parcours vtt sont proposés (15, 25 et 45 km) et 2 parcours marche (10 et 15 km), à travers forêt et marais. Vous avez jusqu'au 18 janvier 2013 pour vous inscrire; le nombre de participants est limité à 1500 vététistes et 500 marcheurs.

Bulletin d'inscription disponible sur www.oleronvtt.com

Pour tous renseignements : Cycles DEMION (tél 05 46 76 02 63 Le port 17370 Saint-Trojan-les-Bains).

ou FUN CYCLES (tél 05 46 36 91 97 La Claircière 17310 St Pierre d'Oléron).

Cette manifestation permet de financer l'école d'OLERON VTT (vêtements et cours par un moniteur diplômé d'état).

Cette randonnée est très appréciée pour son organisation et son ambiance festive.

Chaque année, plus de 100 bénévoles assurent les ravitaillements et les traversées de routes. Il manque encore pas mal de bénévoles pour cette nouvelle édition.

Toute personne intéressée pour aider est invitée à prendre contact en téléphonant à l'un des 2 numéros ci-dessus.

››› Comité Oléron FNACA

Le 3 février. Repas de l'Amitié Salle du Château de Bonnemie à Saint-Pierre d'Oléron Ouvert à tous

Le 8 février. Assemblée générale Salle de la mairie au Château d'Oléron

Le 23 février. Loto Salle des fêtes à 21 heures à Saint-Trojan-les-Bains

Réservation au 05 46 76 42 88 ou 05 46 76 03 92

Vie associative

››› Association T.C.I.O

L'ensemble des membres du Tennis Club ont le plaisir d'adresser leurs meilleurs vœux à toutes et à tous pour cette nouvelle année 2013.

LES BREVES DU CLUB

Actions en direction des scolaires

Depuis les vacances de Toussaint, le vendredi matin, le club accueille dans sa salle ou bien sur les courts de mini tennis, des jeunes du LEPMO de Saint-Trojan-les-Bains dans le cadre de l'activité Badminton.

Tout au long de l'année, la classe d'Alain Bonneau se rend sur les installations pour y découvrir l'activité tennis pendant 1 heure. C'est avec une grande satisfaction que l'on a pu noter de très gros progrès chez la plupart des enfants, non seulement sur le plan tennistique mais aussi sur le plan de la motricité.

Résultats sportifs :

L'équipe 35 ans Dames Hiver menée par son capitaine Lisette Viaud s'incline en 1/2 finales contre le club de La Rochelle.

L'équipe 55 ans Messieurs Hiver perd en finale à domicile après une rencontre très disputée 2/1 contre le club du Rivedoux. (P.LECONTE-A.BONNEAU-P BRIN-R. BOURDONNEAU -JP CHARRUEAU)

Bravo à ces deux équipes pour leurs résultats et leur assiduité sur les courts.

Les jeunes :

Les enfants de l'Ecole de Tennis se préparent pour les championnats par équipe qui débuteront dès le mois de mars les mercredis et les samedis. Nous avons engagé 3 équipes dans les catégories 8-9 et 13/14 ans garçons en collaboration avec le club du Château pour présenter des équipes de bon niveau qui pourront atteindre les phases finales.

Entretien des installations

Nos remerciements à Jean-Claude, responsable de l'entretien, qui depuis plusieurs mois travaille avec beaucoup de cœur et de savoir-faire à l'entretien des installations : peinture, nettoyage des courts, réparation des grillages, débroussaillage etc. Grâce à lui nous pouvons offrir des terrains de qualité.

Il nous a quittés

Jacky Beuchot âgé de 86 ans nous a quittés ce jeudi 3 janvier 2013.

Il restera toujours pour nous un homme discret, dévoué, attentionné et chaleureux.

Un fervent spectateur de nos rencontres de tennis. Il nous encourageait sans fin par de retentissants « bravo!!bravo !!» en frappant ses mains à la sortie des courts.

Passionné par la montagne et le tennis il avait longtemps participé à la vie du club en tant qu'initiateur bénévole de l'Ecole de Tennis.

Jacky tu nous manques déjà et pour bien longtemps encore.

DATE A RETENIR

L'Assemblée Générale du Tennis Club se tiendra le vendredi 8 mars 2013 à partir de 18h45 au club house.

Vie associative

››› Association Handi-Blues

Chanson de « geste »

Depuis le mois de juin dernier, les clameurs du Festival Handi-Blues se sont tues, les instruments ont été remisés dans leur boite, le chapiteau a déserté la place du Foyer Lannelongue … Pourtant notre activité ne s'est pas pour autant arrêtée car dès qu'un festival se termine, il faut se remobiliser pour préparer le suivant, en l'occurrence les 12, 13, 14 juin 2014. Notez-le, faites un geste citoyen !

L'après festival 2012 nous aura cette année apporté son lot de bonnes nouvelles qui dans un contexte pas forcément drôle tous les jours constitue une belle reconnaissance. C'est pourquoi, bouder notre plaisir serait plutôt un geste malvenu !

En effet, notre parrain quasi permanent Graème ALLWRIGHT est revenu nous montrer que l'âge n'a pas prise sur le talent et qu'à 86 ans on peut remplir une salle comme celle de « l'Eldorado » à Saint Pierre et amener les 350 personnes présentes ce samedi 17 novembre à se lever et chanter en chœur sur la dernière chanson. Belle émotion, merci au public et à l'artiste qui n'a pas pris de cachet pour l'occasion afin que les bénéfices abondent les caisses du festival Handi-Blues. Beau geste !

Des membres de notre équipe ont été accueillis au festival « Charivari » à Sélestat, en Alsace et ont pu rendre visite à des musiciens rencontrés à Saint-Trojan-les-Bains et, découvrir aussi d'autres manières d'organiser un festival. En parallèle, ce n'était pas leur mission mais on reconnaît les faiblesses, ils ont pu faire un trait d'union entre le Pineau et le Pinot.
Geste appréciable !

L'année 2012 se termine enfin, sur une note des plus agréables car le festival Handi-Blues 2012 a reçu le deuxième prix (et oui seulement le deuxième) au concours régional « Handicap & territoires ». Ce prix de 3000€, remis par la Présidente de région, viendra aider à couvrir les dépenses du festival.
Geste fortement apprécié !

Des événements venant ainsi couronner une vie associative 2012 que nous avions placée sous le thème de la fraternité, principal fondement de notre association.

Handi-Blues fait son assemblée générale le jeudi 21 février 2013 à 18h00 dans la salle « Calypso » du Foyer départemental Lannelongue. Nous y rejoindre serait bienvenu, un beau geste citoyen, appréciable et fortement apprécié !!!

L'équipe Handi-Blues

Vie associative

››› Noël au Foyer Lannelongue

Jeudi 20 Décembre 2012 à 15 heures dans la salle des fêtes de Saint Trojan les Bains.

C'est par une belle journée douce et ensoleillée que nous avons fêté Noël 2012 du centre Lannelongue dans la salle des fêtes de Saint-Trojan-les-Bains. Manu et Jo nous ont égayés tout l'après-midi par leurs chants et musique très agréables et entraînants, ce qui a amené une joie réelle chez les résidents. Tous avaient le coeur en fête, et à plusieurs reprises, la piste de danse s'est couverte de danseurs, et de fauteuils qui tourbillonnaient. Le tout fût clôturé par un bon goûter. C'était un plaisir de les voir ainsi faire la fête. A l'année prochaine pour un Noël aussi réussi.

››› Association Ilehandi

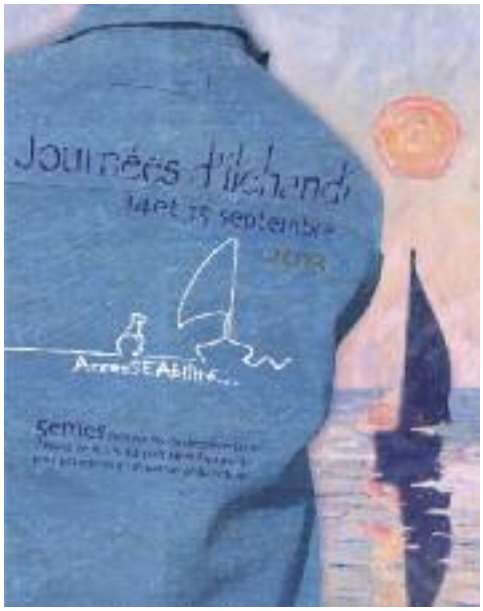

Depuis 2004, l'association *ilehandi* agit pour faire de la mer un environnement accessible aux personnes en situation de handicap…c'est l'accesSEAbilité !

Les 14 et 15 septembre 2013, nous organisons la 5ème édition des ***journées d'ilehandi*** de découvertes et d'essais de loisirs adaptés en milieu marin, à Saint-Trojan-les-Bains. Elles permettent à des personnes en situation de handicap, particuliers, résidents d'institution mais aussi leurs proches et les professionnels du tourisme de découvrir des supports de loisirs accessibles.

Cette manifestation constitue un temps fort de l'accesSEAbilité en région Poitou-Charentes à travers la réalisation de baptêmes (plus de 1000 en 2011) sur près de 25 supports de loisirs accessibles à des personnes en situation de handicap (voile, catakite, char à voile, surf, kayac, plongée…) grâce à la participation d'associations et de prestataires d'activités venant de plusieurs régions de France.

Vous souhaitez à votre manière participer à cette action… rejoignez notre équipe de bénévoles !

ilehandi@gmail.com
06 77 62 56 85

Vie associative

››› Association OSVF

L'association Oléronaise de sauvegarde de véhicules ferroviaires(OSVF) existe depuis 1997, son but : encadrer, former, animer l'équipe de bénévoles « amateurs de trains ». Ces opérations se font en concertation avec l'exploitant, la STTST et son sympathique dirigeant François Bargain. La formation à la sécurité des circulations, obligatoire pour tous les conducteurs garantit un certain professionnalisme. Les conducteurs bénévoles conduisent le petit train en avant et arrière saison, participent à certains travaux sur les voies, et depuis un an, à la restauration d'une locomotive à vapeur.

Cette locomotive, presque centenaire, achetée aux enchères, et de ce fait sauvée d'un départ à l'étranger grâce à Paul Gala, nous a été cédée par la STTST en 2011. Notre objectif : la faire inscrire à l'inventaire des monuments historiques et, en attendant, la mettre en état de présentation, en vue des festivités organisées pour le cinquantième anniversaire du « P'tit train de St Trojan ».

Pour cela, nos bénévoles ont commencé avec courage et enthousiasme, le décapage, le ponçage, la préparation des tôles pour application d'un traitement antirouille et d'une peinture d'apprêt, et une mise en peinture définitive. Une visite technique et une protection de l'embiellage et des parties mécaniques ont été réalisées.

Notre espoir : la voir un jour rouler avec un beau panache de fumée !

En parallèle nous préparons pour le cinquantenaire une exposition sur l'histoire du p'tit train, sa construction, ses matériels, locotracteurs, wagons, sur les événements climatiques, les accidents sans gravités et l'érosion au terminus de Maumusson. Cette exposition résumera cinquante années d'exploitation de ce réseau touristique, devenu au fil du temps une visite incontournable pour les estivants et les visiteurs de notre station balnéaire.

Pour celles et ceux qui le souhaiteraient, ils peuvent rejoindre notre équipe de bénévoles. La préservation du patrimoine ferroviaire industriel et militaire, dans un décor de carte postale, tout en jouant au vrai train, n'est-ce pas une belle activité ?

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement de nos travaux.

Le Président **Nezondet Jean-Yves**

OSVF
26 avenue du débarquement
Chalet Krauss
17370 St TROJAN-LES-BAINS

››› Association FAVEC

Pour l'année 2013, l'équipe de la FAVEC vous souhaite ces vœux, une bonne santé et une bonne année.
Nous vous communiquons le calendrier 2013 pour les activités sur Saint-Trojan-les-Bains et sommes à votre disposition pour vous donner de plus amples informations :
Le 24 février loto à la salle de l'éperon à Saint-Trojan-les-Bains, salle de l'éperon
Le 28 avril loto à la salle de l'éperon à Saint-Trojan-les-Bains, salle de l'éperon
Le 3 mai réunion à la salle de l'Eperon à Saint-Trojan-les-Bains
Le 30 juin loto à la salle de l'éperon à Saint-Trojan-les-Bains, salle de l'éperon
Le 6 septembre réunion à la salle de l'Eperon à Saint-Trojan-les-Bains
Le 8 novembre réunion à la salle de l'Eperon à Saint-Trojan-les-Bains
Le 10 novembre repas à Saint-Trojan-les-Bains
Le 24 novembre loto à la salle de l'éperon à Saint-Trojan-les-Bains, salle de l'éperon
L'assemblée générale aura lieu le 14 avril à la citadelle du Château d'Oléron.
Des sorties sont programmées en juin, en juillet et en octobre.
Il ne faut pas oublier que la FAVEC (conjoints survivants) est là aussi pour vous aider à faire vos démarches et à vous fournir des conseils si besoin.

Christiane FABRE

Vie associative

››› Association Le Saint-Turjan

A l'aube de cette nouvelle année, le conseil d'administration de l'association « l'oignon le Saint Turjan » est heureux de vous souhaiter une bonne année 2013 ainsi que la réalisation de vos vœux les plus chers.
Après une année 2012 bien remplie, nous voilà en route pour 2013 où nous allons nous efforcer de faire toujours mieux pour redonner ses lettres de noblesse à cet oignon qui faisait vivre tant de nos aînés à une époque maintenant révolue.
Que de chemin parcouru depuis la création de cette association puisque en 2012 notre oignon était présent sur quasiment tous les marchés de l'île. Avec l'adhésion de trois nouveaux maraîchers professionnels, ce sont tous les marchés de l'île qui seront approvisionnés en 2013.
Nous sommes encore très loin des 4 à 5000 tonnes produites au 19ième siècle mais nous progressons lentement mais sûrement chaque année.
Un de nos prochains objectifs serait de mettre notre alliacé sur les bonnes tables des restaurateurs Oléronais, nous avons déjà des demandes, mais encore faut-il que la production soit suffisante.
Tout ce travail a pu se faire grâce à tous ceux qui nous ont soutenu et fait confiance, nous pensons à :
- Monsieur le Maire de Saint-Trojan-les-Bains et son conseil.
- Monsieur le Président de la CCIO et ses services.
- Madame la Présidente de la Région Poitou-Charentes par délégation à Monsieur le Président du Pays Marennes-Oléron.
- Nos sponsors tels que les magasins Gamm Vert et Delbard, le Crédit Maritime et ceux que nous aurions bien involontairement oubliés.
- Tous nos adhérents, qui pour la modique somme de 10€par an nous apportent un soutien majeur.
- Tous nos bénévoles qui sont encore malheureusement peu nombreux.

UN GRAND MERCI A TOUS.

Les grandes dates à retenir pour 2013 :

- Participation à la fête du mimosa à Saint-Trojan-les-Bains les 16 et 17 février.
- Notre assemblée générale annuelle qui se tiendra le 2 mars salle de l'Eperon à Saint-Trojan-les-Bains.
- Notre 4ème fête des jardins le 19 mai, qui devient l'évènement incontournable et nous vous y attendons nombreux pour venir vous approvisionner auprès de nos exposants.
- Les brocantes de Saint-Trojan-les-Bains en juillet et août.
- Et d'autres pas encore programmées…

En vous renouvelant tous nos meilleurs vœux, nous avons le plaisir de vous offrir deux recettes au Saint Turjan, faciles à réaliser.

PETITS SABLÉS AUX QUEUES DE SAINT TURJAN ET PARMESAN

Ingrédients : (pour +/- 24 petits sablés)
- 200g. de farine
- ½ cuillère à café de levure chimique
- 150g. de parmesan râpé
- 100g. de queues de St Turjan
ou d'oignons émincés
- 75g. de beurre
- 1 œuf
- Sel poivre.

Préparation :
Mélanger tous les ingrédients.
Former une boule.
Etaler cette boule de pâte sur une épaisseur de 5 mm. A l'aide d'un emporte-pièce, découper des cercles de 4 cm.
Préchauffer le four à 175°
Poser les sablés sur une plaque tapissée de papier cuisson. A l'aide d'un pinceau, les badigeonner de jaune d'œuf.
Faire cuire pendant 15 mn. Dégustez.

MAGRET EN CROÛTE DE SAINT TURJAN

Ingrédients : (pour 4 personnes)
- 2 magrets de canard
- 50g de chapelure
- 1 bouquet de persil plat
- Sel poivre et 2 feuilles de papier sulfurisé
- 80g de St Turjan
- 50g de beurre mou

Préparation :
Hachez les oignons et le persil au mixeur.
Dans une assiette, travailler à la fourchette le beurre mou, la chapelure les oignons et le persil.
Etaler cette pâte entre deux feuilles de papier sulfurisé et mettre à durcir quelques mn au réfrigérateur.
Inciser en croisillon les magrets côté peau et les mettre à cuire côté peau dans une poêle à fond épais pendant 8 mn, les retourner, saler, poivrer et laisser cuire 5 mn. Retirer la poêle du feu et laisser reposer pendant 5 mn. Poser ensuite les magrets sur un plaque à four. Sortir la croûte de St Turjan du réfrigérateur et la couper à la dimension des magrets.
Poser un morceau de croûte sur chacun d'eux et passer les magrets au gril du four pour colorer.

Vie associative

››› GS STLB

Avec le souvenir des évènements de 2012 et auparavant (nouveau PLU, projets entrainant des recours, Xynthia, …), la nouvelle année mérite d'être festive sans excès, et solidaire afin de limiter les désordres d'une crise attendue qui dépasse le cadre de la commune. En ce début 2013, la relecture des rapports affirmant la nécessaire reconnaissance du caractère remarquable de l'Ile d'Oléron comme patrimoine à la fois scientifique et pittoresque, est encourageante. Ces rapports ont été déterminants pour son classement afin d'assurer la pérennité de la protection la plus grande possible des paysages de l'île. *« Ces paysages remarquables sont soumis à de multiples facteurs de transformation autant liés aux dynamiques naturelles qu'aux pressions humaines. »*

En dehors de la "dorsale", devenue la route majeure de l'île tant en termes de circulation que d'activités commerciales, de par son histoire et sa situation géographique, notre commune offre le plus de lieux à conserver et à sauvegarder compte tenu de l'attrait du site. Chaque année, la pression touristique, les reports de gestion des conséquences de l'érosion marine, les ambitions et les effets d'urbanisation ont dénaturé les paysages naturels. Ces évolutions doivent être accompagnées et maîtrisées afin de minimiser leurs effets sur les paysages, tout en affirmant et en développant divers plans (plan vélo, plans dunes et plages, plan boulevard de la Plage, plan bois et forêt, plan circulation, plan littoral, …) dans une volonté d'atténuer les possibles effets négatifs en adaptant les aménagements et les comportements aux qualités reconnues de notre site particulier.

Notre identification géographique, paysagère et écologique justifie les efforts de chacune et de chacun pour comprendre, encourager et développer notre potentiel. Nous devons comprendre que face à une attractivité touristique soutenue et croissante, les efforts de protection doivent être également forts et adaptés (ZNIEF, ZPPAUP, arrêtés, …).

Afin d'éviter qu'Oléron ne devienne « *une île aux paysages subtils à la dérive ?* », nous adhérons au scénario raisonné pour, « *dans une quinzaine d'années, retrouver l'équilibre entre paysages agricoles et naturels et paysages urbains, entre économie locale et économie touristique. La qualité des aménagements aura été préférée à la quantité. Oléron sera redevenue durablement attractive.* »

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter

Pierre BIRKUI GS stlb
2bis rue Pierre Loti 17370
Saint-Trojan-les-Bains
06 60 40 11 74 – dirkui@aliceadsl.fr).

Vie associative

››› *Université du temps libre*

Programme des conférences à 15 heures à l'Eldorado à Saint-Pierre d'Oléron Janvier, février, mars 2013

Le 28 janvier

L'abolition de l'esclavage et les origines de notre droit d'ingérence pour raisons humanitaires.

Conférencier Olivier Grenouilleau

Le 4 février

Pierre Mendés-France (1907-1982) un juste en politique ?

Conférencier Jean-Paul Salles

Le 11 février

Vers où regarde la Turquie ?

Conférencier Jean-Pierre Arrignon

Le 18 mars

Langue anglaise et langue française, cousines germaines, voisines et rivales.

Conférencier Pierre Heudier

Le 25 mars

La pensée religieuse de l'Egypte pharaonique

Conférencier Arnault Duhard

Université du Temps Libre
Marennes-Oléron
2 rue du Pré Martin
17310 Saint-Pierre d'Oléron
Utl.mo17@yahoo.fr

D'autres activités, accessibles aux seuls adhérents, sont proposées par l'UTL MO :

- des Cycles d'étude :

- La communication interpersonnelle, par Bernard Desoize.

- des Ateliers :

- un Café littéraire mensuel
- un groupe de Marche nordique hebdomadaire.
- un atelier informatique pour débutants.
- un atelier-conférence : Atout Yoga, par Brigitte Frit.

- des Escapades :

- en Oléron (1/2 journée)
- dans la région (journée, en co-voiturage ou en autocar).

Les informations sur ces diverses activités sont communiquées en temps utile par courriel ou envoi postal à tous les adhérents.

Infos complémentaires

Le Groupement d'Employeurs :
PARTAGER L'EMPLOI, PARTAGER LES COMPETENCES

Qu'est-ce qu'un Groupement d'Employeurs ?

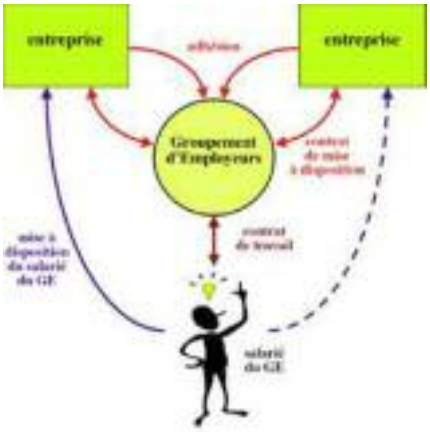

Dans les années 80, les agriculteurs avaient l'habitude en Poitou-Charentes de se partager des ouvriers agricoles, selon des saisonnalités différentes. Ils ont alors cherché une solution pour proposer à ces salariés « partagés » un emploi **stable** et **durable**.
Ainsi est né un concept innovant : le **Groupement d'Employeurs** (GE).
Association de loi 1901 à but non lucratif, le Groupement d'Employeurs **recrute** des salariés et les met à **disposition** de ses entreprises adhérentes, selon leurs besoins.
Le GE trouve son fondement dans une **logique territoriale** et dans la construction d'emplois à partir de temps partiels disponibles latents chez les différentes employeurs du territoire (entreprise, associations, collectivités territoriales…).

Les Groupements d'Employeurs sont des **outils** créés par des entreprises pour adapter la gestion de leurs **ressources humaines** à leurs **variations d'activités**.
C'est un dispositif **performant** et **novateur** qui permet de conjuguer les besoins de **flexibilité** de l'entreprise et de **stabilité** des salariés.

La mutualisation d'emploi permet aux entreprises de pallier ~~à~~ l'absence de certaines **compétences** en interne dont elles peuvent avoir besoin et qu'elles ne peuvent recruter directement à temps complet.
La mutualisation d'emploi peut également permettre par exemple à une **personne polyvalente** de travailler toute l'année avec un Groupement d'Employeurs en enchaînant des activités saisonnières auprès des différentes entreprises adhérentes au Groupement.

Sur le Bassin Marennes-Oléron et le Pays Royannais :

Créé en 1999, le Groupement d'Employeurs Marennes-Oléron (GLEMO), de par son expérience, est ancré dans le **territoire** ainsi que dans le **tissu économique local**. Le **lien** social et la **qualité de vie** du territoire sont renforcés.
En effet, le Groupement d'Employeurs Marennes-Oléron recrute, gère et met à disposition **plus de 75 salariés** en fonction des besoins préalablement exprimés par ses **130 adhérents (**entreprises, associations ou collectivités territorial).
Ceux-ci se **partagent** ainsi le temps de travail des salariés du Groupement sur une journée, une semaine, un mois ou une année, selon les métiers et les secteurs d'activités. Par an, cela représente un volume d'environ **115 000 heures** de mise à disposition, grâce à la complémentarité des métiers des bassins d'emploi sur lesquels nous intervenons.

Le GLEMO œuvre pour le développement de l'activité des **TPE** (Très Petites Entreprises) et des **PME** (Petites et Moyennes Entreprises), représentant l'essentiel du **tissu économique local**. Le GLEMO est une structure indispensable à l'**essor** et à la **stabilisation** des compétences, sur un bassin d'emploi fragile.

Le GLEMO propose une large diversité de métiers. Tous les **secteurs d'activités** du bassin sont représentés : de l'agriculture à l'ostréiculture, du commerce au tourisme, sans oublier les services et l'industrie, et bien plus encore. Toutes les **compétences** sont exprimées au sein du GLEMO : **de l'employé au cadre**.

Vous souhaitez en savoir plus ou travailler avec le GLEMO ? N'hésitez pas à nous contacter !

Contact :
Groupement d'Employeurs Marennes-Oléron
Les Valennes du Port
17480 Le Château d'Oléron
☎ **05.46.47.49.40**
@ contact@glemo.fr
💻 www.glemo.fr

GLEMO
Groupement d'Employeurs Marennes-Oléron

Infos complémentaires

PERMANENCE MAISON PHARE

Rue Carinena – St Pierre d'Oléron (Entrée parking Hôpital)

	Association Départementale d'Information Logement (ADIL 17) Conseils juridique, fiscal et financier sur toutes les thématiques du logement (propriétaires, locataires, accession à la propriété, droit de l'urbanisme…). 2eme mardi des mois pairs de 14h à 17h sans rendez vous. **☎ 05 46 34 41 36**
	Alzheimer 17 : Conseils et soutien des familles et aidants Accueil téléphonique ou sur RDV 2ième mercredi après midi du mois **☎ 05 46 92 25 18**
	Association Valentin HAUY : Aide et soutien pour personne aveugle et mal voyante (aide sociale et administrative, bibliothèque braille et sonore, matériel adapté, vie sociale...). Accueil sur rendez vous ou visite à domicile. **☎ 05 46 85 28 25**
	Association Une île vers SEL : Système d'échange local (SEL Oléron) Permanence d'accueil 3ième samedi matin de 10h à 12h **☎ 05 46 47 67 34**
	CRAVA-CICAT (cellule d'aide régionale à la vie autonome) Aide au retour à l'emploi. Sur orientation du Conseil Général. 3eme ou 4eme mercredi de chaque mois de 14h à 17 h. Sur RDV **au 05 46 34 00 34**
	FAVEC : association des conjoints survivants, soutien et aide aux veufs et veuves. . Réunion le 2eme vendredi du mois de 15h à 17h en mars, juin, septembre et décembre **☎ 05 46 47 55 94**
	Point Info CESU : Informer et conseiller les salariés et les employeurs sur l'emploi à domicile en chèque emploi service (formalités, contrat, convention collective…) Accueil uniquement sur RDV. **☎ 05 46 47 33 27**
	PROMETHÉE 17 / Cap Emploi : accompagnement des personnes handicapées dans leur recherche de travail et favorise leur retour à la vie active. Sur orientation du Pôle Emploi. 1er et 3eme mardi, 2ième et 4ième jeudi du mois de 9 h à 16h30. **Sur RDV au 05 46 50 04 00**
	UDAF : Union départementale des associations familiales Informations aux familles : droits des familles, protection des majeurs, accompagnement social, placement familial, aide à domicile, micro crédit, aide juridique… 3eme lundi de chaque mois de 14h à 17h. **☎ 05 46 28 36 00**
	UNAFAM : Union nationale des amis et familles de malades psychiques, écoute et soutien des familles de malades psychiques. 4eme mardi de chaque mois de 15h à 17h. **☎ 05 46 47 02 20**

ATTENTION CHANGEMENT ➲ plus de permanence à la Maison Phare

	Mission Locale (Rochefort Marennes Oléron pour les 16/26 ans). Entretien et conseils sur le parcours professionnel et la situation personnelle. Lundi toute la journée et mercredi et vendredi matin. **Sur RDV au 05 46 99 06 00** **Accueil au BIJ - Bureau information Jeunesse 05 46 47 45 10** Complexe sportif de l'Oumière, 25 Avenue Jean Soulat à Saint-Pierre d'Oléron
	CARSAT – POINT ACCUEIL RETRAITE Constitution des dossiers de retraite de base et de réversion des régimes CARSAT, MSA, AVA, ORGANIC. Entretien sur RDV par une borne visio-accueil en mairie de St Pierre le mardi de 14h à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h. **☎ 3960 (depuis un poste fixe)** ou 09 71 10 39 60 (d'une box ou d'un mobile)

Renseignements : Communauté de Communes 05 46 47 24 68

Document mis à jour en oct 2012 – CLIC Oléron

Renseignements

OFFICE de TOURISME
Carrefour du port.....05 46 76 00 86
ot-st-trojan-les-bains@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture pour l'année :
Des vacances de février à fin juin et de septembre aux vacances de Toussaint : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h (les jours fériés compris sauf 1er mai et 1er novembre et les dimanches de la fête du mimosa, d'avril, mai, juin et septembre de 9h30 à 12h30). *Juillet et août :* Tous les jours de 9h30 à 19h (dimanches et jours fériés compris). *Novembre, décembre, janvier :* du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 (fermé dimanches et jours fériés)

MAIRIE 66 rue de la République 05 46 76 00 30
Ouverture du lundi au jeudi de 9h00 à12h30, 13h30 à 16h00, le vendredi de 9h à 14h, le samedi de 9h00 à 12h00

CIAS Oléronais 4 bd Victor Hugo le Château d'Oléron
Tél : 05 46 47 71 23. c.i.a.s.-sud.oleron@mairie17.com

GENDARMERIE composer le 17

POMPIERS composer le 18

URGENCES composer le 15

CENTRE HOSPITALIER de ROCHEFORT
1 avenue de Béligon 05 46 88 50 50

LA POSTE, Bd Pierre Wiehn 05 46 76 00 00
***Du 16 septembre au 30 juin**, lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 13h00, le mercredi de 9h00 à 12h00*
***Du 1er juillet au 15 septembre**, du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et du lundi au vendredi de 15h00 à 17h00.*
***Dernière levée** (horaires pour toute l'année) : du lundi au vendredi à 14heures, le samedi à 10h30*

COMMUNAUTE de COMMUNES 05 46 47 24 68
Route des Allées - B.P. 85, 17310 Saint-Pierre d'Oléron

R.E.S.E (Régie d'Exploitation des Services des Eaux de la Charente-Maritime), le Riveau, 17550 Dolus
Jours et heures ouvrables 05 46 75 39 64
Jours et heures non ouvrables 05 46 93 19 19
(en cas d'urgence pour tout problème concernant l'eau et l'assainissement).

EDF (dépannage) 0810 333 017

SANTÉ

MAISON MEDICALE DE GARDE DE L'ILE D'OLERON :
Composer le 15

INFIRMIÈRES :
Cabinet des infirmières 12 bis avenue du port
Mme Marie-Pierre CACHART 06 46 03 18 42
12 bis, avenue du Port 06 19 03 40 57
Cabinet « Les Mouettes »..... 05 46 47 44 67
Caroline AKNIN, Isabelle DESHAYES,
Anne MAILLARD, Marie POUPIN
44, rue de la République 06.85.75.65.06

KINÉSITHÉRAPEUTES :
Cabinet de M. LASNE et M. MARTIN
Place des Filles de la Sagesse.....05 46 76 04 87
M. LASNE Patrice.....06 66 19 20 48
M. MARTIN Philippe..... 06 61 91 04 60
Cabinet de M. LEROY Frédéric..... 05 46 36 70 23
12 bis, avenue du Port 06 10 14 68 92

MÉDECINS :
Mme SIMON 2, rue Victor Belliard.....05 46 76 05 02
M. BENOIST Rue Eugène Fromentin 05 46 76 05 24
M. JOURDE 14, avenue du Port 05 46 76 06 50

OSTÉOPATHES :
M. Cyril ALDA et M. Thomas SCHMIT
25, rue de la République 06 99 67 20 90

PHARMACIE :
Pharmacie du Grand Large - Mme et M. DULAURANS
Boulevard de la Plage 05 46 76 00 21

PSYCHANALYSTE :
Michel MULLER 25 rue de la République 05 46 76 73 96

Permanences

PERMANENCE SERVICE SOCIAL en Mairie
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sur rendez-vous - Assistante sociale uniquement sur rendez-vous au 05 46 47 00 68 le lundi de 9h à 11h

PERMANENCE de M. Gilles PAUMIER
Adjoint à l'URBANISME
Le mardi de 9h30 à 12h00

PERMANENCE URBANISME - CADASTRE EN MAIRIE
Renseignements, accueil téléphonique, dépôt de dossier
Mardi, mercredi, vendredi de 9h30 à 12h
Calendrier des commissions d'urbanisme,
avec l'architecte conseil du CAUE 17 sur demande
Permanence d'urbanisme à la Communauté de Communes de l'île d'Oléron

Service ENVIRONNEMENT
Distribution de SACS JAUNES TRANSLUCIDES à l'office de tourisme.

Pour toutes démarches administratives, contacter le Service Environnement à la Communauté des Communes 59 route des allées à Saint-Pierre d'Oléron au 05 46 47 64 98.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

- **Sortir les containers " ordures ménagères " à partir de 20 h les LUNDIS et JEUDIS**
- **Sortir les emballages ménagers à recycler, sacs translucides jaunes, à partir de 20h les VENDREDIS.**

COLLECTE DES VERRES

Utilisation obligatoire des containers spéciaux de couleur verte disposés sur les principales voies de circulation.

DÉCHETTERIE

Route du Riveau à Fontembre 05.46.75.48.69
Réception gratuite de toutes les ordures non ménagères (taille de jardin, appareils ménagers, huiles de vidange, gravats, verres, papiers, matelas, sommiers...).**TRI NÉCESSAIRE AVANT DEPOT**

Périodes d'ouverture :
Du 1er janvier au 15 mars et du 15 novembre au 31 décembre
du lundi au samedi 9h à 11h50 et 14h à17h50
Du 16 mars au 14 novembre
du lundi au samedi 9h à 11h50 et 14h à17h50
le dimanche de 9h à 11h50
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

Le dernier bulletin...

1972 - 1973

Liste des noms de la quatrième de couverture de l'écho du mimosa de octobre 2012

Photo du haut, de gauche à droite, à partir du dernier rang
Thierry Gérardeau, Corinne Suire, Thierry Poitou, Fabienne Durand, Christine Pattedoie, Christophe Panteix, Pascal Bourinet, Eric Ménard, Maryse Imoberdorf, Bruno Pattedoie, Pierre Texier, Corinne Imoberdorf, Christelle Bréret.

Photo du bas, de gauche à droite, à partir du dernier rang
?, Marie-Hélène Horseau, Frédérique Maillard, Arabelle Charry, Marie-José Jehan, Danielle Jamot, Christine Dely, Frédéric Latorre, Nathalie Montexier, Fabienne Fort, Nathalie Dupuy, Carine Roumégous, Djilali Bécharef.

Etat civil

NAISSANCE

Emma Sylvie Nicole AUDUREAU,
née le 23 octobre 2012
à ROCHEFORT

Noémie Julie Clara LAUPIES,
née le 31 octobre 2012
à ROCHEFORT

MARIAGES

LUBAT Vincent
et ELMAN Dominique Myriam,
le 20/10/2012

MORIN Eric Henri
et LUCAT Corinne Barbara
le 02/01/2013

DÉCES

BOURDIN Jean-Claude
le 14/10/2012, 42 ans

RÉFRÉGIER Jean-Louis Pierre,
21/11/2012, 62 ans

PAILLET Maurice Roger,
26/11/2012, 88 ans

TRANSCRIPTION

RADIGOIS Annick Yvonne Raymonde, épouse COUSSY,
le 04/11/2012
à SAINT PIERRE D'OLERON, 78 ans

SOMPROU Michel François
le 02/12/12 à LA ROCHELLE, 72 ans

GOURGUES Andrée Georgette Charlotte, veuve ABCAYA,
le 17/12/12
à LE GRAND VILLAGE PLAGE,
92 ans

BEUCHOT Jacques, Alfonse
le 03/01/13
à LE CHATEAU D'OLERON,86 ans

COMPAIN Didier, Denis, Fernand
le 15/01/13 à LA ROCHELLE
55 ans

Classes CM2 - 2003/2004